PATRIYOT

PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

Nouvelle série n° 99 *MARS 2021*

EMPOISONNEMENT
LA RÉVOLTE

JM : APOLOGIE DU CRIME
LADJÉ LÉ MILITAN

L'ÉMIGRATION FORCÉE N'EST PAS UNE FATALITÉ

NON AUX VIOLENCES POLICIÈRES

LA COMMUNE A 150 ANS

LIBERTÉ IMMÉDIATE POUR GEORGES IBRAHIM ABDALLAH !

bayalé

DE LA RÉVOLTE CONTRE ...
A LA RÉVOLUTION POUR ...

Le 27 Février 2021ceux qui croyaient que les Martiniquais étaient indifférents au drame qui les frappe se sont lourdement trompés. Les milliers et les milliers de travailleurs, de femmes, d'hommes, de jeunes, de moins jeunes qui sont descendus dans les rues ont clairement signifié au gouvernement français leur révolte.

Leur révolte face à l'empoisonnement massif par les pesticides qui affectent la quasi-totalité de notre peuple. Leur révolte face à l'État français responsable du crime. Leur révolte face à sa relative passivité au regard des conséquences du crime. Leur révolte face à l'impunité dont jouissent les auteurs du crime à savoir les békés de la banane, importateurs, distributeurs, semeurs des poisons et pollueurs à grande échelle de notre environnement. Leur révolte face à la tentative de la « justice » française d'étouffer le scandale au moyen d'un artifice juridique, celui de la prétendue prescription.

ASÉ ! ASÉ ! NOU BON ÉPI YO !

C'est ce qu'ont scandé ces milliers de Martiniquais en révolte.

La messe n'est pas dite.

À juste titre les martiniquais réclament, ce qui est légitime et élémentaire : LA JUSTICE.

La justice c'est-à-dire que les auteurs du crime que sont l'État français et les pollueurs criminels soient jugés condamnés et qu'ils supportent la réparation de leur crime.

La justice c'est-à-dire que les revendications des associations en lutte contre les méfaits des pesticides (chlordécone et autres) visant à préserver la santé des martiniquais soient satisfaites car il y va de la survie de notre peuple.

La justice c'est-à-dire que les revendications des ouvriers empoisonnés, eux qui sont les plus touchés ne soient pas pris à la légère comme c'est actuellement le cas.

JUSTICE OUI, MAIS AU-DELÀ DE L'EXIGENCE DE JUSTICE...

ALLONS À L'ESSENTIEL.

Allons à l'essentiel et posons les vraies questions.

Comment des poisons reconnus comme tels ont-ils pu être autorisés en Martinique et en Guadeloupe par le biais de dérogation ?

Comment a-t-on pu les importer sans problème malgré leur interdiction tardive ?

Comment a-t-on pu, sans contrôle sanitaire d'aucune sorte, laisser des ouvriers, des ouvrières, des enfants, les manipuler sans aucune protection ?

Pourquoi des plaintes déposées depuis une quinzaine d'années ne sont même pas examinées,

Pourquoi ces dénis de justice, quand on jette en prison illico presto des jeunes accusés d'avoir brisé quelques bouteilles de Rhum à la distillerie JM ?

Pourquoi faut-il une mobilisation soutenue des martiniquais afin que le chef de l'État reconnaisse du bout des lèvres une responsabilité « partielle » de l'État français dans sa perpétration de l'empoisonnement ?

Pourquoi n'en tire-t-il pas toutes les conséquences, se contentant de plans bidon sans grande portée ?

UN ÉTAT COLONIAL FRANÇAIS VISCÉRALEMENT RACISTE

Si le gouvernement français se permet d'agir de la sorte avec les peuples

de ses dernières colonies c'est qu'il considère qu'il peut les traiter autrement. S'il considère avec tant de légèreté la vie, la santé des femmes et des hommes de nos pays c'est qu'il a intégré les concepts esclavagistes de l'inégalité des « races ». D'un côté la race supérieure « blanche » qui a le devoir comme le prônaient bien de leurs « héros », tel Jules FERRY et Victor Hugo, à coloniser les « races inférieures ». Ils ont chevillé au corps les proclamations du tristement célèbre « Code Noir » de Louis XIV et des Colbert (père et fils). À leurs yeux, la sauvegarde des profits de leurs protégés colons est ce qu'il y a de plus important. En toute connaissance de cause, leurs ministres accordent des dérogations pour l'utilisation de produits d'une extrême dangerosité. Loin de s'amender et de reconnaitre leur crime ils traitent avec indifférence les plaintes des victimes, ils lésinent sur les petites mesures qu'ils concèdent péniblement quand dans le même temps ils dépensent sans compter pour leurs dépenses de guerres. Ils se refusent à entreprendre un véritable dédommagement de nos pays, à financer sérieusement la recherche en vue de la décontamination de nos sols pollués, ils continuent à tolérer la poursuite de l'empoisonnement avec leurs fameux seuils de tolérance de nos corps aux pesticides, ils refusent malgré les recommandations du corps médical à appliquer les mesures aptes à limiter les dégâts dans l'ensemble de la population.

Si le devoir de l'état est de défendre la population il est clair qu'il en est tout autrement pour l'État français avec ceux qu'il considère comme des « ressortissants » dans les colonies.

Notre devoir c'est de quitter cet État qui ne nous protège pas, cet État qui nous est nuisible, cet État qui a délibérément entrepris de génocider notre peuple.

DE LA RÉVOLTE CONTRE L'INJUSTICE À LA RÉVOLUTION POUR EN FINIR AVEC LE SYSTÈME COLONIAL ET LA CONSTRUCTION D'UNE MARTINIQUE NOUVELLE SOUVERAINE.

La nécessité de poursuivre la lutte, de l'intensifier pour la condamnation des pollueurs, des empoisonneurs, la réparation est d'une absolue nécessité. Le 27 Février a été un moment fort de cette lutte qui fait honneur à notre peuple qui a montré qu'il ne pliait pas l'échine.

L'épisode de l'empoisonnement, de ses origines, de ses raisons, de son traitement par l'État colonial doit contribuer à nous ouvrir les yeux sur la nature profonde de la domination que subit notre peuple.

Toutes ces manifestations témoignent de la réalité coloniale qu'aucune institution mise en place pour gérer et assurer le fonctionnement normal ne peut contrecarrer. Une nouvelle preuve nous est fournie par la totale inefficience de la C.T.M pour le règlement du drame sanitaire que vit notre pays du fait de cet empoisonnement massif.

Ici aussi les martiniquais.es n'ont rien de bon à attendre de cette assemblée croupion, appendice du système colonial.

Ces réalités nous devons les assumer, les comprendre, les faire partager par nos compatriotes pour conquérir un pouvoir martiniquais souverain capable d'œuvrer pour l'intérêt de notre pays, de notre peuple, de notre jeunesse.

L'EXIL FORCÉ DE NOS JEUNES N'EST PAS UNE FATALITÉ : LA MARTINIQUE A BESOIN DE TOUS SES ENFANTS

Les dernières données statistiques sur la démographie de notre pays n'ont fait que confirmer la gravité de la situation caractérisée par une perte continue du nombre d'habitants ainsi que par le vieillissement accéléré de la population.

Les chiffres sont parlants :

2017 : 372 594 Habitants

2019 : 363 480 Habitants

2021 : 355 094 une prévision

Pour la période considérée c'est une perte de 3 300 habitants chaque année.

Quand on considère que la population dépassait il y a peu 380 000 habitants. C'est une perte de plus de 30 000 habitants que la Martinique a enregistrée en très peu de temps.

C'est déjà inquiétant. Mais le pire c'est le vieillissement de la population, la proportion des plus de 60ans ne cesse de s'alourdir. Les plus de 60 ans qui représentaient 24% de la population en 2014 seront 40% en 2030 d'après les prévisions.

UN PAYS QUI SE MEURT

Un pays qui ne renouvelle pas sa population, un pays dans lequel la part des personnes âgées prend de telles proportions est un pays qui se meurt lentement mais surement. Sans la présence de forces vives productives, créatrices, innovatrices, revendicatives c'est le déclin assuré laissant la porte grande ouverte à la liquéfaction à la dilution progressive puis la disparition de tout un peuple. Le grand remplacement n'est plus alors une chimère, une vue de l'esprit, une théorie complotiste mais une réalité. C'est ce que nous réserve l' État colonial français qui par le passé n'a pas hésité à faire disparaître, à génocider les caraïbes.

Faut-il préciser que l'empoisonnement massif de toute la population martiniquaise et guadeloupéenne ne peut que favoriser ses macabres intentions ?

RÉSULTAT D'UNE POLITIQUE COLONIALE DÉLIBÉRÉE

Point besoin de démontrer encore combien la très longue saignée opérée par le BUMIDOM durant des décennies a déclenché le dépeuplement. Cette pratique organisée par le gouvernement français répondait à un triple objectif :

Vider les dernières colonies de cette masse de jeunes devenue dangereuse et surtout après les émeutes de Décembre 1959 à fort de France.

Procurer à la France une main d'œuvre à bon marché dans les secteurs en demande.

Entamer sciemment une politique du dépeuplement comme l'a cyniquement écrit l'ancien 1er ministre qui fut aussi ministre des colonies, Pierre MESSMER. Politique qui en Kanaky a permis de rendre les Kanaks minoritaires dans leur propre pays. Politique à l'œuvre aujourd'hui dans notre pays qui compte déjà aux environs de 60 000 français soit près de 17% de la population. Chiffre qui ne cesse de croitre en raison même des facilités qui leur sont offertes pour le travail, le logement, les loisirs…

DES FAUSSES EXPLICATIONS

Les propagandistes déclarés ou sournois du système colonial avancent des explications pour justifier cette catastrophe démographique.

Selon certains la cause première de ce dépeuplement tiendrait au fait que les martiniquais(es) ne font guère d'enfants. Ils oublient tout simplement de souligner que si le taux de natalité est effectivement bas c'est essentiellement parce que les milliers de jeunes marti-

L'EXIL FORCÉ DE NOS JEUNES
N'EST PAS UNE FATALITÉ :
LA MARTINIQUE A BESOIN DE TOUS SES ENFANTS

niquais.es en âge de procréer ne sont plus en Martinique. Quand ils procréent ce n'est pas en Martinique. Ils oublient aussi de considérer que pour ceux qui vivent encore au pays les conditions de vie n'incitent pas à mettre au monde des créatures pour qui l'avenir est incertain quand eux-mêmes sont dans la précarité et confrontés aux pires difficultés.

D'autres causes s'ajoutent à ce faible taux de natalité : l'inexistence d'une véritable politique nataliste caractérisée entre autres par la grande misère qui règne au niveau des infrastructures d'accueil des nouveaux nés.

DES FAUSSES « SOLUTIONS »

À entendre certains sociologues les solutions du problème seraient simple il suffirait simplement de faire venir dans le pays un grand nombre d'immigrés en provenance de la Caraïbe et en particulier d'Haïti.

Ils prennent comme exemple des pays comme l'Allemagne ou, le Canada qui pour résoudre leur déficit démographique ont recours à une immigration massive. Ces donneurs de solutions, là encore ont de singuliers oublis. Ils oublient ou feignent d'oublier que l'Allemagne compte 83 millions d'Habitants pour une superficie de 357 386 km2. Quand l'Allemagne accueille 1 million d'immigrés cela ne modifie en rien la structure de sa population. Elle a tôt fait d'intégrer cette immigration en compensant son besoin de main d'œuvre. Il en va de même pour le Canada et même pour la France quoiqu'en disent les fachos du Rassemblement National. Pour un petit pays comme le nôtre il en irait tout autrement. C'est à une véritable liquéfaction de notre peuple que l'on aboutirait.

Notons au passage cette étrange mentalité qui conduit certains de nos sociologues à vouloir résoudre notre problème démographique en privant Haïti d'une partie de sa population. Haïti a besoin de ses ressortissants comme tous les pays de la Caraïbe ont besoin des leurs. N'est-il pas regrettable pour Haïti qui manque de médecins, d'ingénieurs, de cons-

tater que la majorité des médecins, des ingénieurs, des architectes Haïtiens exercent à l'étranger.

Pour autant il ne s'agit nullement d'interdire que nos frères de la Caraïbe s'installent chez nous. C'est naturel. Ce qui l'est moins c'est de dépouiller sciemment un pays de ses enfants pour régler notre situation. Sans compter que le patronat avec un apport aussi massif verrait l'occasion d'exploiter sans vergogne davantage qu'il le fait déjà ces nouveaux travailleurs. La venue chez nous de nos frères de la Caraïbe est une affaire qui doit être gérée par un pouvoir martiniquais indépendant et non par le gouvernement français qui se comporte de manière ignominieuse avec eux en fermant les yeux sur leur exploitation éhontée les maltraitant, en les expulsant selon son bon plaisir.

L'IMMIGRATION MASSIVE EST DÉJÀ LÀ :
C'EST L'IMMIGRATION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Nos partisans de l'immigration massive présentée comme LA solution s'évertuent à préciser que les milliers de français qui vivent chez vous ne sont pas des immigrés.

Les immigrés seraient donc seulement les Caribéens. Ce faisant ils ne font que renforcer la propagande coloniale qui martèle toutes les heures, tous les jours toute l'année que la Martinique c'est la France. Une répétition forcenée ne transforme pas un mensonge en réalité. La Martinique n'est pas la France et les 60 000 français qui vivent en Martinique de manière permanente sont des immigrés. C'est cette immigration massive organisée par le pouvoir colonial français qui a fait de notre pays un pays tout particulier. Un pays à la fois

Le remplacisme global:
UN CRIME RACISTE!

L'EXIL FORCÉ DE NOS JEUNES N'EST PAS UNE FATALITÉ : LA MARTINIQUE A BESOIN DE TOUS SES ENFANTS

pays d'immigration et d'émigration du fait de l'exil d'une grande partie de sa population.

Ceux qui causent sur le nécessaire repeuplement par les moyens les plus contestables n'ont pas à forcer la réflexion. Il suffit de mettre avions et bateaux à la disposition des volontaires au voyage.

Or il ne s'agit pas de repeupler à tout prix et de grossir le nombre d'habitants mais bien de sauver l'existence de notre peuple.

L'existence du peuple martiniquais qui pour se renouveler a un URGENT BESOIN de l'avènement d'une politique débarrassée de l'emprise coloniale afin :

D'enrayer cette saignée qui prive notre pays chaque année de près de 4500 jeunes candidats à l'exil sans grand espoir de retour.

De bâtir une économie de production saine seule capable de générer de la richesse et de promouvoir l'emploi.

D'innover une vraie politique nataliste afin que le désir de procréer des jeunes ne se heurte pas aux obstacles nombreux qui se dressent devant eux.

LA MARTINIQUE A BESOIN DE TOUS SES ENFANTS

Bon nombre de politiciens martiniquais pour justifier leur incapacité à satisfaire les besoins de la jeunesse invoquent la fatalité. Pour eux le départ des jeunes aux quatre coins du monde et en particulier en France est inévitable, car prétendent-ils la Martinique ne peut pas donner du travail à tous les Martiniquais. Ils le répètent si haut et fort que beaucoup finissent par s'en persuader et intègrent le fait qu'ils devront abandonner leur pays, que c'est une fatalité insurmontable. Or il n'en est rien. Ceux qui se répandent en fatalisme sont en réalité des défenseurs du système colonial qui sévit dans notre pays avec une économie coloniale, une agriculture coloniale, un sous-développement produit du colonialisme qui fait de notre pays un pays de quasi monoculture, d'industrie chimérique, de non production à partir des potentialités et des richesses naturelles, un pays incapable tant que persistera ce système, d'occuper ses enfants et de pourvoir à leur épanouissement.

Une véritable mise en valeur de notre pays, la réduction de nos dépendances et en particulier de notre désastreuse dépendance alimentaire, de transformation des produits de notre terroir pour y inclure de la valeur ajoutée, l'exploitation de notre biodiversité tout en la préservant, des moyens octroyés à la recherche sans laquelle il n'y a pas d'innovations… Autant de chantiers qui attendent l' État martiniquais indépendant.

Autant de perspectives qui s'offrent à nos agriculteurs, à nos scientifiques, à nos ingénieurs, à nos agronomes, à nos chercheurs, à nos enseignants, à nos pécheurs, à nos marins, à nos ouvriers, à nos jeunes épris d'une farouche volonté d'exercer leurs talents chez eux.

Face au mur qui se dresse devant eux ils subissent une émigration contrainte et s'installent comme ils peuvent partout dans le monde et dans les contrées les plus reculées alors même que la Martinique a besoin de tous ses enfants pour construire un pays neuf. Si le droit à s'expatrier est un droit naturel que nul ne peut contester, l'expatriation contrainte n'est pas admissible. C'est cette contrainte qui aujourd'hui provoque en grande partie un sentiment de Révolte chez les jeunes de notre pays.

Le P K L S est solidaire de la révolte. Il exhorte les martiniquais à se détourner résolument des politiciens embobineurs qui ne pensent qu'à se baisser pour récolter les miettes du gâteau colonial.

Le P K L S les invite à s'engager hardiment dans le combat pour la décolonisation et la conquête de notre indépendance et de notre pleine souveraineté.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Le 8 Mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes est présentée souvent comme la journée de la femme, la fête des femmes, comme on parle de la fête des mères et maintenant de la fête des mamies. C'est le résultat du matraquage idéologique permanent visant à nier la réalité des discriminations dont sont victimes les femmes dans toutes les sphères de la société capitaliste patriarcale. C'est l'intégration de notre quotidien dans le consumérisme envahissant de la bourgeoisie qui garantit aux riches davantage de profits et accentue la paupérisation des masses populaires.

Ils ont réussi à inscrire dans la conscience de la majorité de la population qu'il y a une date où on glorifie les mères où toutes les mères sont à égalité, sont toutes gloriyé, où tout est beau dans un consensus aseptisé, avec fleurs et cadeaux, mais sans jamais parler des discriminations, des difficiles conditions de vie, sans révéler le vrai sens de cet hommage rendu par les masculins à celles qui assument les fonctions génétiques qu'ils ne peuvent assurer et les remerciant de mettre à la disposition de la société des êtres disponibles à l'exploitation. De l'autre côté ils ont tout fait pour cacher, pour gommer la date symbolique du 8 Mars, produit des luttes des femmes pour leurs droits, la qualifiant porteuse de conflits, de luttes, entravant le consensus voulu et imposé de leur idéologie discriminatoire basée sur les ségrégations de genre et les inégalités sociales.

Ceci est le résultat de siècles de civilisation de division de la société en clans, en castes, en couches sociales, en classes sociales distinctes, positionnées en fonction d'intérêts égoïstes et parfois antagonistes.

Dans l'histoire les religions ont entretenu les clivages, les ségrégations, les ont sanctuarisés, dans une communion misogyne teintée de lyrisme et les tenants du pouvoir, rabbin, curé, imam, justifient l'exclusion de la moitié de l'humanité, et continuent de polluer les consciences par une oppression officielle à la gloire d'un dieu, gardien de la maintenance du système.

Les différences entre homme et femme sont réelles, indiscutables mais l'existence des deux en tant qu'êtres humains est liée. Femmes et hommes doivent donc structurer un cadre de vie d'égalité et fonder un socle de solidarité humaine configurant les relations entre toutes et tous.

Pour nous communistes, notre conscience politique exige que nous agissions d'un point de vue révolutionnaire. nous considérons que la lutte pour les droits des femmes est partie intégrante de la lutte contre les discriminations, contre la domination, contre l'oppression, contre l'exploitation et que les femmes ont toute leur place dans le combat contre e colonialisme français, pour la libération de notre peuple, pour l'indépendance, pour la construction d'une Martinique martiniquaise fondée sur l'égalité partout facteur de progrès pour toutes et tous.

Cette tache incombe à toutes et tous pour ensemble créer les conditions de respect et de partage pour marcher ensemble vers l'émancipation.

Dans Patriyot nous avons déjà développé nos idées sur la question des droits des femmes et relaté les combats menés par les femmes.

Nous avons gloriyé des femmes qui ont mené ces luttes pour l'égalité et la liberté comme celles qui ont été à l'origine de la journée internationale de lutte et celles qui se sont illustrées dans les combats émancipateurs dans la Caraïbe et dans notre pays.

Dans ce numéro nous rendons hommage à des femmes qui ont été de grandes combattantes particulièrement lors de la Commune de Paris qui ont combattu en la même période que Lumina Sophie notre figure glorieuse de l'insurrection de septembre 1870, comme elle qualifiées de pétroleuses, certaines comme elle ont été condamnées à la déportation.

JALA, AN FANM DJOK MATINIK

Ki moun Matinik pa konnet Jala ! Fanm djok, fanm doubout , fanm matjez, fanm kilti ki siyonnen anlo koté oliwon latè.

Pa ni an komin, pa ni an lékol Matinik ki pa mandé Jala vini pòté lakonésans épi lakontantman, Jala gran défansez matjoukann Matinik mété an lanmen nou anlo zouti asou lang el kilti péyi nou .

Jala za bat, Jala djoubaké pandan trant lanné, Jala ! i ja la !

Jounal Patriyot jwenn Jala ba zot.

Patriyot : Pou Patriyot, di nou ki moun ou yé ?

Jala : An moun ki enmen péyi'y, moun péyi'y, kilti péyi'y, an moun ki enmen lavi toubannman. An madanm ki désidé maré ren'y pou fè an bagay ba péyi'y. Sé osi an manman ek an granmanman.

P : Poutji Jala ?

J : An mòso prénon mwen « Jeannine » ek an mòso non fanmiy mwen « Lafontaine ». I ni an konsonans an lang kréyol tou. I ja la !

P : Ou sé pé matjé an fransé, poutji chwézi lang nou ?

J : Mwen pa té ka djè touvé liv ti manmay matjé an lang nou, fok an moun té fè'y. Mwen ka matjé an dé lang, épi tradiksion adan dot lang.

P : Matjez, kontez, mayonétis , épi dot….sé zouti travay ou ?

J : Pou mwen menm tout ka alé andan en sel sans, mété la kilti adan pliziè kanman.

P : Ou fè sinéma tou ?

J : Mwen té envité donè adan an festival film madanm yo ka kriyé « FEMI » pa koté lagwadoup ni yonn dé tan disa. Té ni fomasion pou té matjé ek tounen film. Mwen suiv tout. Lè mwen viré vini, mwen fè an film épi an kont man matjé : Dédé et le secret du gommier.

Mwen jwé adan dé film tou : Insurrection (Met afè sé Érick Jean-Marie) épi mwen jwé épi Lucien Jean-Baptiste : Christ off.

P : Ki sa lafrik pòté ba'w ?

J : Lafrik sé péyi zanset mwen, dapré mwen sé la tout fos mwen ka sòti. Mwen fè sa yo ka kriyé « arbre génialogique » épi dé espésialis, é mwen touvé an zanset ki matjé : née an Afrik. Sété léjwa ! Mwen ni osi pa koté Lend.

P : Ou za vréyajé bon titak koté, ki mésaj ou té ka simen ?

J : Kilti péyi mwen ! Fòk toupatou yo sav ki nou sé an pep ki ka ekzisté dépi nanninannan. Listwè pep mwen pa koumansé épi lesklavaj. Mé parapot a dot moun, i chanjé koté, ek i adapté kò'y. Mé rasin lan ka sòti lwen.

P : Ki sa ka mantjé Matinik pou lang-lan pran an bel fos ?

J : Pou dépi jou man ka djoubaté adan lang kréyol-la, dapré mwen i ka vini pli fò chak jou. Ni an krey manmay ki ka travay an péyi-ya épi adan dot péyi. Fok kontinié travay-la, fok nou mété zouti matjé ba tout moun.

Jòdi lang-lan andidan lékol, kolej, lisé épi linivèsté, i ja fè anlo chimen. Mé fok rété véyatif.

Atjelman ni dikté kréyol toupatou, moun lé aprann matjé lang-lan.

Nou ja vansé anlo.

DISTILLERIE JM :
COMBATTRE L'APOLOGIE DU CRIME
CONTRE L'HUMANITE QU'EST L'ESCLAVAGE

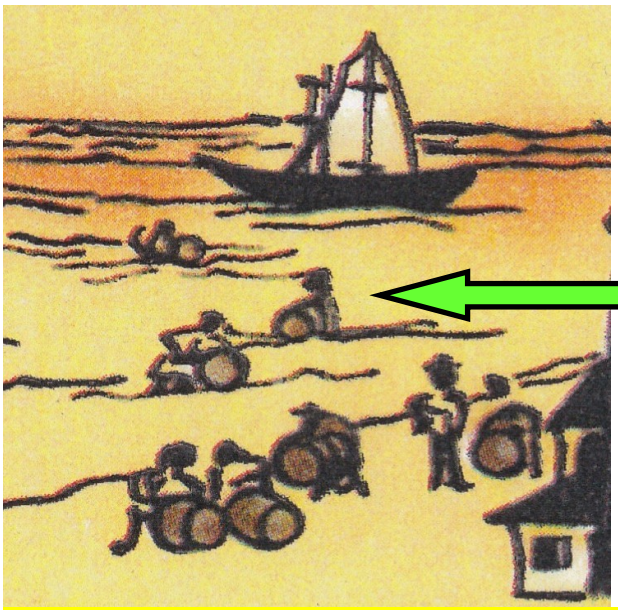

Scène d'esclavage sur la bouteille JM

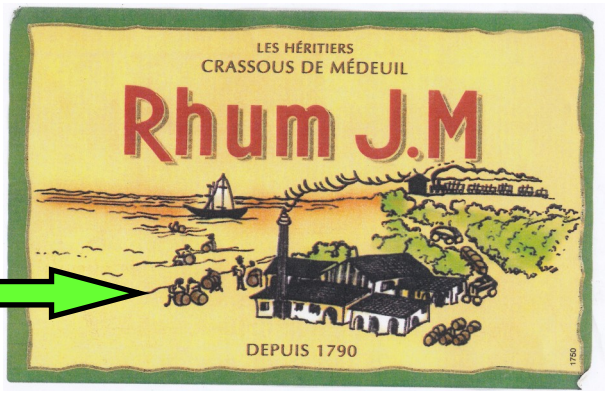

La rhumerie JM a été fondée en 1845 par un colon français Jean-Marie Martin. C'est de ces initiales que vient le nom JM. En 1914, la rhumerie a été racheté par un dénommé Crassous de Médeuil. Puis en 2002, Bernard Hayot rachète la marque et la distillerie.

Quand vous voyez le sigle de ce rhum, vous retrouver « Rhum J.M. » et « les héritiers Crassous de Medeuil » avec la date de 1790. Cette date est fausse. Il existe des traces qu'il a bien existé une habitation en 1790 mais le rhum n'est pas né à cette date.

En réalité, l'obsession de remonter le temps est de s'inscrire dans l'histoire martiniquaise comme une continuité linéaire.

De gauche à droite, on voit cette continuité : le bateau, les esclaves au travail avec les fûts, la distillerie qui fume, deux voitures et un peu plus haut un moulin avec un petit train. On remonte le temps, tout est en couleur, idyllique et tranquille.

Le message est net : ce rhum est ancien, il est issu du savoir faire qui remonte les décennies.

Bref, non seulement, au travers de ce sigle, aucun œil critique sur ce passé et même la présentation la plus positive en est faite.

Hayot nous dit : mon rhum est bon, il vient de loin, il vient de la période où les nègres étaient esclaves.

Voilà cette image que combattent, à juste titre, les militants qui ont été accusés de « mettre à sac » la distillerie le 13 février dernier.

Faut-il laisser faire, faut-il laisser dire, au nom de la « liberté ».

C'est ainsi qu'une série de serviteurs de ce magnat se sont précipités sur les médias pour dénoncer l'attitude de ces jeunes. Socioprofessionnels, termes adéquats pour appeler les patrons et leurs associations à profits, politiciens en mal de financement et de voix ont dénoncé les actions en taisant la vérité.

Celle qui fait que cela fait plus d'une année où il est demandé à GBH de faire disparaitre les signes manifestes de son hymne à la période esclavagiste. Il aura fallu attendre quatre jours pour que le factotum d'Hayot avoue qu'il en restait

REJET DES SYMBOLES COLONIALISTES

DISTILLERIE JM :
COMBATTRE L'APOLOGIE DU CRIME
CONTRE L'HUMANITE QU'EST L'ESCLAVAGE

encore !

La question de fond reste celle-ci : devons nous admettre qu'au nom de la « liberté d'expression » ou du « commerce » qu'on fasse quoi que ce soit à la gloire de la période esclavagiste. Il est vrai que la loi française ne réprime pas cela. Pour la France, ses fonctionnaires, sa justice, on peut faire l'apologie de l'esclavage des nègres sans craindre les foudres de la loi. Le dénommé Huygues-Despointes est mort innocent et heureux d'avoir chanté la pureté de la « race béké » et que « l'esclavage, ce n'était pas si terrible que cela », propos qu'à peu de chose avait déjà dit le père Hayot au début des années soixante à la télévision.

Ceci est pensé et nous avons qu'ils sont beaucoup à le penser, tant dans la caste que chez les fonctionnaires colons de passage. Mais, le pire, pour la loi française, ceci peut être dit, ceci peut être écrit, ceci peut être étalé dans des publicités pour gagner du fric.

Et pour la loi française, nous ne devons rien dire. Nous devons assister impuissant et sans bouger que l'on glorifie ce passé qui est une atteinte à notre dignité.

En 1793, un révolutionnaire français, Robespierre, à qui on disait que l'abolition de l'esclavage allait faire la France perde ses colonies, répliqua : « *Périssent les colonies plutôt qu'un principe* ». Aujourd'hui, avec nos Macron, Cazelles, Gaudeul, la France n'a plus qu'un seul principe, l'argent et la défense de l'Europe dont nos békés se considèrent partie intégrante !

Donc pas de loi française pourchassant les apologistes de la servitude. Eh ben, disons-le nettement, ce silence de loi est injuste et discriminatoire.

Comme il est juste que les symboles nazis soient interdits, il est légitime que sur cette terre qui a connu pen-

dant près de deux siècles cet odieux régime, les symboles de cette période de fer, de sang et de sueur disparaissent.

Le PKLS soutient avec fraternité et vigueur tous ceux qui violent cette impunité française en réclamant que ces symboles soient enlevés ou à défaut détruits.

Nous sommes du côté de l'avenir et de l'Humanité.

Esclavage
Racisme
Colonialisme
UN MÊME COMBAT!

KOLEKTIF OUVRIYÉ AGRIKOL YO PWÉZONNEN KA GOUMEN.

Pou sonjé, fo sav « Kolektif Ouvriyé Agrikol Yo Pwézonnen » sé an group manmay, pito sa ki travay an bannann (dépi 1970 rivé an 1990) ki wè jou pou goumen ek défann dwa tout travayè yo pwazonnen pandan pliziè lanné épi klòdékòn ek dot pwodui ki pa ka fè lafet épi santé moun pies toubannman.

Kolektif–tala ka bat tou pou fè yo konprann ki tout maladi ou trapé pa lakoz pestisid ni dwa rantré andidan maladi travay, i ni a wè tou pou ladministrasion pa fè sé travayè-a péyé tout kalté doktè, famasi, médikaman ek dot…

Adan tout bokantaj té ka palé di klòdékòn yo pa jenmen mété douvan sé-tala ki pran plis fè é ki té lé primié yo bljé simen enpé pestisid kivédi ouvriyé agrikol. Sé pou sa yonn dé pli bel bagay kolektif-la fè sé siyonnen toupatou Matinik pou jwenn travayè ek bokanté épi yo, fo sav jòdi Matinik asou anlo bitasion travayè toujou ka pran fè, travay an bannann sé yonn dé travay ki pli red, pli mal péyé é présion sé patwon-an pa jenmen moli.

Kolektif la fè pliziè sanblé, kontel : Loren, Lanmanten, Wobè, Fanswa, Mònwouj, Baspwent, Makouba, Granriviè... Sé adan témwayaj sé travayè-a ou ka santi kouman té ni an lòganizasion bien doubout pou té dérayé travayè ek pep Matinik, konmen matitjé ki mò pa lakoz salopté léta fransé épi bétjé !

Kolektif-la ka bat tou pou chèché fos pa koté tout kalté moun andidan kon andéwò Matinik, fok tout oliwon latè moun sav sa ki fet, sa ki reskonsab é sa yo ka potéjé. Fok pangad pas

Konba klòdékòn sé an gro konba ka mandé anlo pokosion, pas jòdi épi zafè éleksion ka vini nou ka wè « tout ti krab déwò » pou ay manjé la CTM ! Nou sav yo kay koumansé vèglé moun pou alé voté, annou pa kité yo kouyonnen sé ouvriyé agrikol -la, annou kontiniè travay épi yo, òganizé yo, travay asou dosié pou pé ni bon doukwé pou mété sé kriminel-la douvan reskonsabilité yo, menm si nou sav koté lajistis kolonial yé.

Nou ka wè kouman lajistis ka fouté pa mal di santé pep Matinik !

Nou ka wè kouman sé jenn manmay -la ka goumen pou yo kondané sé kriminel-la !

Nou ka wè kouman préfè-a ka vréyé jandam chak fwa manmay sanblé pou hélé jistis é yen ki jistis !

Nou ka wè tou, kouman préfè-a anba lod tou sé bétjé–a ka fè réklam ba lesklavaj asou boutey ronm !

Nou ka wè kouman préfè épi tribinal fransé ka mété lajol jenn manmay ka goumen pou fè yo kondané tou sa ki tjwé travayè, ki tjwé latè nou, ki twè dlo lanmè nou, dlo lariviè nou, tout laliwonnaj nou épi dot…

Nou sav tou jòdi Matinik kouman Hayot ka koumandé ki préfé ki potjirè !

Tou sa pé ké rété konba-a, sé ansanm ansanm épi tout sé ouvriyé agrikol yo pwézonnen, épi tout désandan yo, épi tou sa ka goumen pou dépwazonnen Matinik épi tou sa ka goumen pou sé kriminel-la péyé, pas sé yo pou mété lajol .

Pou nou ankò pli fò, pli solidè kolektif–la ka sanblé tout manmay sanmdi 27 maws 2021 :

DOUBOUT POU RÉPARASION!

NOUVEL ANDIDAN PÉYI NOU

MANIFESTATION CONTRE LE NON-LIEU ANNONCÉ

Des milliers de martiniquais ont défilé le 27 mai dans les rues de Fort de France pour faire savoir leur opposition à un système judiciaire français qui refuse de poursuivre et de condamner les empoisonneurs.

C'est près d'une quarantaine d'organisations et d'associations très diverses qui avaient appelé à cette manifestation. Le PKLS et d'autres branches de la gauche radicale n'avaient pas signé cet appel du fait de la présence d'organisations politiques qui ont quotidiennement une pratique contraire à la lutte contre les empoisonneurs.

Cette manifestation qui rappelait les mobilisations de 2009 a rassemblé des milliers de martiniquais au seuls cris de « Preskripsyon dapré yo, ay di pwéfè alé planté bannann », « Jijé yo, kondamné yo » etc… Tout cela dans une flopée de drapeau RVN, symbole de plus en plus fort de la résistance martiniquaise.

La manifestation s'est terminée à la Savane avec une intervention d'un représentant de la ville de Fort de France, un avocat, un médecin et la lecture d'une déclaration commune d'appel à la poursuite des luttes.

Ce jour-là, les chiens de garde du pouvoir étaient concentrés à la préfecture et à l'hôtel de Police. Face au peuple mobilisé, ils ont fait profil bas. Les représentants de l'état colonial n'ont rien dit, ni avant, ni après.

Leur mépris ne va pas empêcher la mobilisation de monter et de s'amplifier.

Sur le plan juridique, les associations parties civiles ont annoncé vouloir que l'instruction enquête sur le crime de l'empoisonnement.

Le Collectif des Ouvriers Agricoles annonce une manifestation pour le 27 mars et les organisations qui ont appelé pour le 27 février lancent un nouvel appel pour le 10 avril.

LA REPRESSION CONTINUE ET S'ACCENTUE

Les policiers, gendarmes, procureurs et juges ne poursuivent pas les empoisonneurs mais ils ont à l'œuvre pour pourchasser les militants.

Au début de mars, sous le choc de la mobilisation populaire, ils ont convoqué les militantes Jay et Alexiane, à cause du déboulonnage des statues, multiplié les gardes à vue au prétexte de quelques bouteilles cassées à la distillerie JM de leur maitre Hayot.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, c'est dire comment ils ont peur de la mobilisation et le degré de soumission de ces juges aux maîtres békés, ils ont ordonné l'incarcération de deux militants, Volkan et Lulu.

Au mois de mars, le 24, les 4 de la distillerie JM seront jugés par le tribunal. Le 25, ce sera Christian le gilet jaune qui sera à nouveau jugé par la Cour d'Appel pour une vidéo mettant en cause un policier répressif.

Le procès de Keziah qui devait avoir lieu le 17 mars a été annulé car l'affaire a été dépaysée à Paris.

La défense de Kéziah a confirmé avoir porté plusieurs plaintes contre les gendarmes, les policiers ainsi que le procureur.

Le K130120 a lancé divers appels à la mobilisation.

Que les colons et leurs alliés le sachent : chaque crime sera payé !

Le PKLS exige l'arrêt des poursuites contre les militants et la condamnation des empoisonneurs et leurs complices.

LE COMBAT DES OCCUPANTS LEGITIMES DE PECOUL

Une réunion tripartite (Mairie, Etat, Occupants légitimes) a eu lieu le 4 mars à la demande de l'avocat des Occupants Légitimes. Elle a permis d'impulser de nouvelles étapes pour demain dont la principale est que les six familles obtiennent leur titre de propriété.

Les engagements pris pour la réparation et la reconstruction des maisons ont été réaffirmés.

La municipalité a mis en place par la suite un plan communication.

C'est toujours la lutte et la vigilance, la ténacité qui font avancer !

Ils ont toujours le soutien total du PKLS.

CITE GRENADE : LA MOBILISATION CONTRE L'AMIANTE ET LE MEPRIS PAIE

Le 25 février, le comité de soutien des habitants de Cité Grenade et les familles ont manifesté au siège de Cap Nord et à la Sous-Préfecture de Trinité.

Il faut dire que depuis de nombreux mois, le dossier de désamiantage, de demande d'enquête sanitaire, sont à l'arrêt. Le lulu badjol Bonté joue à Ponce Pilate. Cap Nord et l'état français étaient aux abonnés absents.

Ceci explique la mobilisation du 25 février.

Elle a payé !

Le 5, le sous-préfet est venu visiter les maisons.

Le 8 s'est tenue une réunion organisée par Cap Nord avec toutes les parties concernées.

Des engagements ont été pris mais les habitants de Cité Grenade restent mobilisés car cela fait des années qu'on leur fait des promesses.

Le PKLS est à leurs côtés plus que jamais.

HÔPITAL DE TRINITE : NOUVELLE PROMESSE, NOUVEAU MENSONGE ?

L'exemplaire combat des travailleurs de la santé de Trinité menée par l'UGTM depuis septembre 2020 a commencé à porter des fruits même si on veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Dans le cadre de son plan de 19 milliards d'euros, le gouvernement français a annoncé que 445 millions seraient consacrés à la Martinique et parmi ceux -ci 70 millions pour la reconstruction de l'hôpital de Trinité. Rappelons qu'il y a quelques années, la ministre française de la santé, Bachelot, avait annoncé 65 millions pour ce même objet. Preuve qu'il faut se méfier des annonces sans lendemain !

La CDMT a aussi indiqué que cette somme de 445 millions était largement insuffisante. Il faut rappeler que le déficit du CHU est de 140 millions par an et la dette de 250 millions.

Bref, l'annonce gouvernementale est du leurre et de la poudre aux yeux.

LUTTES SOCIALES

BUT : Un important mouvement social a été déclenché par la CSTM dans cette entreprise contrôlée par la société COMADI dirigée par l Baudoin, ancien président de la CCIM. Le syndicat proteste contre des sanctions prononcées contre deux responsables syndicalistes.

A l'ONF, mouvement de grève pendant une semaine. Deux points de revendication : contestation du management et demande d'embauche.

Le mouvement a été suspendu le 11 mars devant de nouvelles propositions de la direction.

La CGTM SOEM a enclenché du 9 au 13 mars une grève dans les services culturels de Fort de France pour le manque de respect d'un cadre envers les agents.

Cela rappelle le mouvement social du mois dernier au Campus Caraïbéen des Arts

Un accord a été trouvé entre les parties

ELECTIONS TERRITORIALES

Pour le moment, six candidats se sont déclarés et ce n'est qu'un début.

MARIE JEANNE qui ne veut pas décrocher et est obligé de raconter à RLDM qu'il a un « cœur de champion ».

JOCK qui a dirigé le Medef et préside la Chambre de Commerce « entre » en politique et a de grandes ambitions.

Les petits pois de la droite pro-française, appendices de partis parisiens, PETIT pour l'UDI et ORVILLE pour le Modem, ont fait leur tour de piste sans qu'on sache si c'est sérieux ou s'ils se mettent aux enchères.

ROBIN qui siège encore comme élu PPM à la CTM a annoncé qu'il va faire sa liste avec un groupe dénommé « Chemin d'Avenirs ». A croire qu'il n'aurait pas de place éligible pour lui sur la liste de LETCHIMY.

Béatrice BELLAY, la secrétaire du parti socialiste français s'agite. on peut se demander où elle va trouver ses candidats.

On attend l'entrée officielle en course de LETCHIMY, MONPLAISIR, PEYI-A, COMBAT OU-

NOUVEL ANDIDAN PÉYI NOU

VRIER…
Beaucoup de manœuvres dans chaque clan pour se positionner en position éligible. A cet égard, une prime à EDMOND MARIETTE qui ne lâche plus Chaben.
CHOMET fait la course pour JOCK.
CONCONNE, LORDINOT et autres se tâtent cherchant avec qui aller pour avoir une chance d'être élu.
Si les égos et les ambitions personnelles ont le dessus, coté programme, la denrée est faible sinon inexistante.
Tout le problème tient au fait que la CTM n'a aucun pouvoir sur les vraies questions du pays dont le chômage, la santé, le développement économique, le chlordécone…

CORRUPTION A LA MUNICIPALITE DE FORT DE FRANCE

Si, le déficit de la ville capitale est important, une des raisons vient de la gabegie des dirigeants du PPM. On attend toujours que LETCHIMY explique comment il a pu bénéficier d'une retraite dorée après avoir été éjecté de la CTM en 2015.
Mais l'affaire LANDI vaut aussi son pesant de cacahuètes.
Voici une conseillère municipale, 2ème adjointe au maire, responsable du patrimoine qui a pu, via son frère et une SCI, acheter un immeuble municipal à Fort de France !! Cela est illégal. Le plus fort est qu'après avoir reconnu sa culpabilité, elle a changé d'opinion en disant qu'elle n'est pas coupable. Elle ne savait pas (elle a pourtant bac + 5), personne à la mairie ne savait que cela ne se faisait pas. D'ailleurs, le maire actuel a même fait un communiqué disant qu'il avait dû créer une commission pour voir que cela n'allait pas. Difficile de se moquer autant du monde.
Le comble est que le nouvel avocat de cette ancienne élue est en même temps le nouveau bras droit de MARIE JEANNE.
Décidément, c'est un manjé kochon.
C'est avec de telles magouilles que le pouvoir colonial peut soutenir que les martiniquais ne sont pas capables d'être indépendants !

Collectif des ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s par les pesticides

Nous vous invitons à participer à la journée de mobilisation organisée par Le Collectif des ouvriers (ères) agricoles empoisonnés(es) par les pesticides pour défendre les revendications spécifiques des travailleurs concernés et de leurs ayant-droit.

samedi 27 mars 2021

PROGRAMME

*** 9 h30 : Défilé départ de la Place Abbé Grégoire Terres Sainville (F-de-F)**

*** 12 h 30: Départ en caravane vers le Lamentin**

*** 13 h: Hommage aux travailleurs abattus en mars 1961 (Rue du 24 mars au Bourg)**

*** 14 h: Quartier Bochet - Restauration - Exposition**

*** 15 h – 16 h 30: Table ronde**

Thème *"Quelles actions communes et consensuelles pour poursuivre la lutte pour la réparation du crime d'empoisonnement?"*

*** 16 h 30 – 17 h 30: projection du film "La conquête de la dignité" de Camille Mauduech**

*** 18 h - 18 h 30 : Moman Bèlè (Groupe Kannigwé)**

*** 19 h - 21 h30: Interventions – Mizik avec Dédé Saint-Prix, Kolo Barst et Ralph Thamar**

CARNAVAL 2021
LE *BWA BWA* C'ÉTAIT STANISLAS…
Préfet, Gouverneur.

Il est évident qu'avec la pandémie actuelle le carnaval 2021 devait s'accompagner de mesures exceptionnelles pour éviter l'extension de la propagation du virus.

Mesures exceptionnelles qui pour être efficaces ne pourraient être prises que dans la concertation en particulier avec les représentants des carnavaliers dans toute leur diversité.

Stanislas, préfet gouverneur en sa qualité de représentant de l' État colonial français en a fait tout autrement. Ce monsieur parfaitement ignorant des coutumes de notre pays a décidé après un simulacre de concertation avec des élus plus ou moins avachis d'en faire à sa tête en interdisant les rassemblements pendant la période du carnaval, ce qui de fait revenait de manière hypocrite à interdire le carnaval.

Une mesure aussi autoritaire aussi inconsciente ne pouvait qu'être bravée. Le préfet colonial ne sait en effet rien du rôle et de l'importance du carnaval dans notre pays.

Il ignore que notre peuple a rendez-vous pratiquement sacré avec son CARNAVAL qui n'est pas un simple moment de festivités mais un temps d'exaltation, de défoulement populaire, de dérision qui lui permet de supporter tant bien que mal son sort mais aussi d'exprimer son sens surprenant de créativité.

Pauvre Stanislas qui ignore l'étendue de son ignorance.

Pour un juste retour des choses ce fut lui le bwabwa dont tout le monde se moque qui fut intronisé pendant le carnaval.

Dès le début de la période carnavalesque en divers lieux et en particulier au Lamentin des vidés se forment vilipendant avec des slogans bien sentis… Stanislas.

La ridicule initiative de la municipalité PPM de Fort de France d'enfermer le carnaval dans un stade se solda par un échec retentissant et par un camouflet à des élus englués dans leur marasme financier soucieux de se faire bien voir par l'administration coloniale.

Malgré le bouclage de la « ville capitale » par les « autorités » étatiques et municipales des vidés se forment jusqu'à sous les fenêtres de la Préfecture avec comme cible… Stanislas. Stanislas i..sa..lo..la.

L'échec patent de Stanislas ne l'emmena point à la raison puisqu'il prit l'initiative avec ses forces du désordre, ses gendarmes, de s'attaquer à des carnavaliers désarmés et pacifiques en les gazant au lacrymogène, la manie de la répression systématique.

La riposte fut cinglante et sans appel, des milliers et des milliers de carnava-

CARNAVAL 2021

LE *BWA BWA* C'ÉTAIT STANISLAS… Préfet, Gouverneur.

KANNAVAL MILIM YO A ASOU ESTAD DILON

liers déboulant dans les rues de Fort de France, du Lamentin, de Schœlcher dans la pure tradition des jours gras.

Après un tel désaveu, l'administration coloniale n'a pas de quoi être fière de sa gestion irresponsable du carnaval… comme celle de la pandémie.

Dans un contexte sanitaire de la sorte un pouvoir martiniquais souverain et responsable devant le peuple indépendant, débarrassé de toute tutelle coloniale devrait appréhender tout autrement l'organisation d'un événement aussi majeur par exemple :

En organisant une large concertation avec les associations, les groupes, les organisateurs de cet évènement pour inciter de manière minutieuse avec respect des précautions sanitaires, démultiplier au maximum les manifestations de manière à éviter les grands rassemblements, distribuer massivement et gratuitement les masques aux participants, répartir les distributeurs de désinfectants, intensifier à grande échelle l'éducation sanitaire etc…etc..

C'est-à-dire faire vivre notre carnaval autrement au lieu de tenter de le tuer.

Décidemment pour la sauvegarde de notre santé, de notre culture, de notre existence en tant que peuple, un pouvoir martiniquais est un absolu impératif.

KANNAVAL 2021 PEP LA AN LARI-A

NANNAN KANNAVAL

Lanné tala kannaval nou té an manniè, mé pou nou santi pli bien kannaval nou, ki sé mòso matjoukann nou, nou ka méte pawol yonndé chanté kannaval Senpiè avan volkan pété.

Mi an chanté vidé

FIFIN SA OU NI ? MWEN MALAD !

1° kouplé

Fifin ka pléré, fifin dézolé
Lanmo Mawselin ki fè li lapenn

2° kouplé

Ou vini lakay mwen, ou manjé manjé mwen,
Ou kasé kasrol mwen, ou pa ba mwen ayen.

3° kouplé

Sa ki ka fè mwen pli lapenn
Mari mwen kòdonié, mwen ka maché nipié

4° kouplé

Sa ki ka fè mwen pli lapenn
Mari mwen avoka, mwen ka travay tibann

5° kouplé

Sa ki ka fè mwen pli lapenn
Mari mwen matlasié, mwen ka dòmi atè

6° kouplé

Sa ki ka fè mwen pli lapenn
Mari mwen sé mason, mwen ka prété téson.

Refren

Fifin sa ou ni ? Mwen malad !
Fifin sa ou ni ? Mwen ka mò !(bis)

Site pkls
http://www.pkls.org
mail: pkls@pkls.org
mail:pkls.matnik@gmail.com

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES

Le 15 mars, journée mondiale contre les violences policières est une date qui doit être vue comme un moment de protestation contre ces violences et de solidarité avec les victimes, où chacun, chacune, ne doit pas se taire, doit faire face pour dénoncer le non respect des droits humains dans notre pays et partout sur la planète.

Il s'agit de dénoncer l'État colonial français, qui sous prétexte de maintenir l'ordre et la paix sociale, abuse de ses pouvoirs, avec sa police, son armée, ses tribunaux, pour violenter, tabasser, blesser, assassiner, condamner nos frères et sœurs en toute impunité, comme l'attestent différents épisodes de notre histoire, comme en témoignent les évènements d'aujourd'hui.

Leurs actions visent les femmes et les hommes, jeunes ou agé.es qui refusent les injustices, qui s'opposent aux décisions illégales dont nous sommes victimes, qui réclament le respect de notre dignité et de nos droits en tant qu'êtres humains et en tant que peuple. Toutes ces personnes sont considérées comme dangereuses, pour leur système colonialiste, raciste, de domination et d'exploitation.

Contrairement à ce que la bourgeoisie raconte, avec ses différents représentants, ses autorités, ses médias, les problèmes sociaux ne sont pas le fait des travailleurs, des pauvres, des masses populaires. Ils sont la conséquence d'une politique menée au profit de la France qui perpétue dans notre pays le crime qu'est le colonialisme et qui maintient vivaces les pensées, les concepts, les images, les symboles, les mythes, l'idéologie systémique du racisme, du trafic négrier, de l'esclavage, du colonialisme et tous ses corollaires.

Cette logique qui prédomine aujourd'hui est imposée et maintenue par la violence envers toutes celles et tous ceux qui la contestent et il est important pour eux de les faire taire, de les réduire au silence par une répression tous azimuts.

L'insécurité constatée prise comme prétexte pour justifier les interventions et les exactions de la police ne sont pas le fait des travailleurs, des militants, des pauvres, présentés comme une menace pour la société, mais qui sont les victimes du système capitaliste et colonial que nous subissons qui est de plus en plus violent au quotidien dans toutes les sphères de la société.

Les violences policières ne sont pas un phénomène nouveau, mais elles sont plus visibles, elles sont moins contestables et le nombre de plaintes contres les policiers augmentent, tout ceci est indiscutable et on assiste à une escalade de la violence.

En effet on voit combien les policiers se sentant soutenus exercent des exactions contre les manifestants, contre la population violant la loi en toute impunité. On constate qu'on est passé de l'usage de la force par la police défini comme légitime par la loi, à un usage illégal.

Ailleurs, dans d'autres pays, ce même système capitaliste produit les mêmes effets et la bourgeoisie utilise les mêmes outils répressifs avec les mêmes conséquences néfastes pour les militants comme les exemples récents qui ont été rapportés dans le monde.

Cette journée est une occasion de dénoncer ce que nous pouvons qualifier d'insécurité policière, les abus, les violences, l'utilisation d'outils de répression sans réserve, les contrôles exagérés sans discernement, le comportement de ceux qui sont un bras de l'appareil répressif, les tribunaux.

SA PASÉ EN MARS 1961

LE MASSACRE DES OUVRIERS AGRICOLES AU LAMENTIN

Dans PATRIYOT du mois dernier nous avons vu que les salaires de misère perçus par les ouvriers agricoles les contraignaient au début de chaque récolte de la canne à revendiquer des augmentations de salaire qui au demeurant restaient dérisoires. Ces mouvements de revendications se traduisaient par des grèves qui se propageaient d'habitation en habitation au moyen de la grève marchante. En février 1900 ce mouvement de grève comme nous l'avons vu a déclenché une sanglante répression qui s'est soldé par le massacre de 10 ouvriers agricoles par la soldatesque de l'État colonial français.

Ce scénario sanglant se reproduit en Mars 1961 au Lamentin.

En Mars 1961, la grève est déclenchée à l'appel de la CGT. Cette grève, marchante comme à l'accoutumée amène à des rassemblements d'ouvriers en grève. Le 24 Mars deux d'entre eux sont arrêtés. Ces arrestations amplifient le rassemblement du Lamentin qui exige leur libération.

Le maire communiste du Lamentin Georges GRATIANT intervient auprès du procureur de la République en appui de l'exigence des manifestants. Les prisonniers finissent par être libérés en fin de journée. La tension qui demeure palpable dans toute la ville monte d'un cran après les provocations du béké Roger Aubery qui ne cesse de narguer les ouvriers au volant de son véhicule. La foule le pourchasse et le contraint à s'enfuir et à se réfugier en toute hâte dans la maison.

Les gendarmes interviennent et l'aident à sortir de son refuge. Tous ces évènements entrainent une grande affluence dans les rues de la ville. La foule qui attend le retour des ouvriers libérés est sereine. L'église est ouverte ce vendredi de carême et les fidèles la fréquentent, signe qu'en dépit des attroupements la quiétude règne.

Sans crier gare les gendarmes conduits par le commissaire de police BASTE tirent sur cette foule pacifique et désarmée.

Une paroissienne qui sortait de l'église, Suzanne MARIE-CALIXTE âgée de 24 ans est abattue. Deux ouvriers agricoles Alexandre LAURENCINE 21 ans et Édouard VALIDE 26 ans tombent à leur tour sous les balles des gendarmes en furie.

Trois morts, trois nouvelles victimes de la répression coloniale qui aggrave une liste déjà longue depuis la déportation de nos ancêtres africains.

D'autres ouvriers agricoles massacrés, qui comme l'a souligné Georges GRATIANT dans un discours célèbre prononcé lors de leur enterrement « Sur Trois Tombes » « ***ils demandaient du pain, on leur a donné du plomb***. »

Pour ce discours Gratiant sera traduit devant les tribunaux par le gouvernement colonialiste français et sanctionné

Camille SYLVESTRE secrétaire général du PCM a été condamné par les tribunaux français après cette fusillade. De ce fait il est mort sans droits civiques et politiques.

Ce massacre est un moment du combat de notre peuple pour sa libération.

Les Martiniquais n'oublient pas ces victimes… et savent ce dont est capable la barbarie et la férocité du colonialisme français.

Justice

LES GENDARMES MITRAILLENT LES TRAVAILLEURS DU LAMENTIN : 5 MORTS 25 BLESSES

Pour faire cesser les massacres il faut débarrasser notre pays du colonialisme, il faut exiger l'autonomie !

Après la tuerie du Lamentin

LA GRÈVE STEND À TOUT LE PAYS

La solidarité

UNE de JUSTICE du 30 Mars 1961

Sur trois tombes

Au nom de l'ordre et de la force publique, au nom de l'autorité qui nous régente, au nom de la loi et au nom de la France, une poignée d'assassins en armes vient de creuser trois tombes d'un coup dans notre sol Lamentinois.
Crime plein de lâcheté et plein d'horreur !
Crime policier, crime raciste, crime politique.
Policier certes, parce que pas une main civile
N'a commis en cette nuit du Vendredi 24 Mars 1961
Le moindre geste meurtrier.
Crime raciste certes, même quand des valets de notre sang, de notre race, au service à la fois de la force et de l'argent, trahissent leur sang, trahissent leur race, pour se faire vils et dociles assassins.
Crime politique certes, parce qu'il fut organisé pour et par les forces d'oppression capitalistes et colonialistes et qu'il s'est commis au grand détriment de familles ouvrières des plus humbles mais des plus dignes.
Vingt et un blessés et trois cadavres, voici le bilan de cette nuit tragique, de ces minutes de rage policière.
Nous mesurons alors le poids du mépris des meurtriers en uniforme et nous savons aujourd'hui encore mieux qu'hier le peu de poids que pèsent dans la balance de l'État Français les vies humaines, lorsque ces vies-là sont celles des nègres de chez nous.
Le plus féroce des meurtriers, fut-il fusil au poing, mitraillette au côté, chasse de la voix le chien qui devant sa porte approche, pour l'avenir des sévices qu'il encourt.
Ici, les assassins officiels - sans crier gare– couchent sur le sol en deux salves sanglantes, Des hommes, des femmes, qui ont commis la faute de ne pas être contents d'avoir été si longtemps trompés, abusés, exploités.
Qui veut du pain aura du plomb
au nom de la loi,
au nom de la force,
au nom de la France,
au nom de la force de la loi qui vient de France.
Pour nous le pain n'est qu'un droit, pour eux le plomb c'est un devoir. Et dans l'histoire des peuples noirs toujours a tort qui veut du pain et a raison qui donne du plomb.
Ainsi vont les choses pour nous les noirs. De mal en pis elles vont, les choses.
Pour que les cris des peuples noirs, ceux de l'Afrique, ceux du Congo, ceux de Cayenne et ceux d'ici, ne puissent s'unir en une seule voix dont les échos feront un jour éclater l'avenir en gros morceaux de joie, de tendresse et d'amour, feront s'évaporer la haine, la domination et la servilité, feront pleuvoir du bonheur pour les pauvres, pour que les échos de cette immense voix des travailleurs de toutes les races, unis, égaux, en droits, ne puissent résonner à l'unisson, on étrangle, on enferme et l'on tue.
Dans les lambeaux de quel drapeau vont se cacher
Pour palpiter les principes humains de la morale française ?
Sous les plis de quelle bannière va se tapir la charité chrétienne ?
Répondez, citoyens, camarades, répondez, vous que le plomb tient aux entrailles et qui râlez à l'hôpital.
Répondez, vous que les balles assassines ont couchés dans le silence.
Répondez, vous trois qui avez passé vos brèves années dans le culte du travail et de Dieu.
Réponds-moi Suzanne MARIE-CALIXTE, belle et forte camarade, toi qui pendant tes 24 années

Sur trois tombes

passées sur terre, as cultivé l'amour de ta mère et de ta grand'mère, l'amour des tiens, l'amour de Dieu, de tes prochains.
Dis-moi quelle dernière prière tu venais d'adresser à ton Seigneur dans son Église que tu quittais à peine, quand les gendarmes firent entrer la mort par un grand trou dans ton aisselle, à coups de mitrailleuses.
Et si ton Dieu t'accueille au ciel,
Tu lui diras comment les choses se sont passées.
Tu lui diras qu'Alexandre LAURENCINE ici présent avait seulement 21 ans. Qu'il s'est couché sur le pavé et que c'est là, face contre terre, qu'il fut tiré et qu'il fut tué, déjà couché, prêt au tombeau.
Tu lui diras que son papa s'était baissé pour l'embrasser et qu'à la main il fut blessé .
Tu lui diras jeune fille, qu'Édouard VALIDE garçon tranquille de 26 ans, donnait le dos aux assaillants, et qu'à la nuque il fut atteint et que sa tête de part en part fut traversée.
Tu lui diras que des Français forment ici une gestapo qui assassine dans le dos
au nom de la loi,
au nom de la force,
au nom de l'ordre,
au nom de la France
au nom de l'ordre qui vient de France.
Vous trois, amis, dont la police et la gendarmerie ont cru utile et agréable d'ouvrir les tombes à coups de fusil, vous trois dont les mains étaient vides comme vos poches et votre ventre, vous trois dont la tête était pleine de tracasserie et de soucis, de manque d'argent et de malheur, vous trois dont le cœur était plein d'espoir et d'amour sachez que votre sang a fécondé le sol de votre ville pour que se lèvent des milliers de bras qui sauront un jour honorer votre martyre, dans la paix, dans la raison et dans la liberté.
Vos noms rejoignent glorieusement
Ceux du François de 1900,
Ceux du Carbet de 1948,
Et tous ceux qui pour les mêmes raisons, sont les victimes du plus fort et de la trahison.
Au nom de l'Édilité de votre ville, au nom de tout un peuple de Travailleurs, je m'incline avec piété devant vos trois cercueils et je salue affectueusement vos familles dans la douleur.
Puisse votre souvenir illuminer nos luttes à venir qui seront dures certes - ici vos bières nous l'indiquent à suffire- mais qui seront, nos luttes, assurément victorieuses.
Car nous sommes tous avec vous trois par votre sang, par notre honneur,
liés, pour la raison contre la trahison, dans le courage
contre la lâcheté dans l'amour contre la haine,
pour la liberté contre la servilité,
pour la fraternité des peuples contre le racisme,
pour la paix et le bonheur universels
contre l'égoïsme cruel de quelques uns.
Fiers et Chers Camarades, Adieu !

*Discours de **Georges GRATIANT** aux obsèques de :*
Suzanne, Eulalie, MARIE-CALIXTE 24 ans, couturière, quartier « Florinde »
Marcellin, Alexandre, LAURENCINE 21 ans ouvrier agricole à « Roches Carrées »
Édouard VALIDE 26 ans, ouvrier agricole à « ROCHES Carrées »
Tués au Lamentin le Vendredi 24 mars 1961 par les forces de répression.

CHRONIQUE DE LIVRES A LIRE ?

« L'AUDACE DE CHANGER – Un new deal écologique pour la Martinique » Essai de *L. BOUTRIN* (SCITEP Editions)

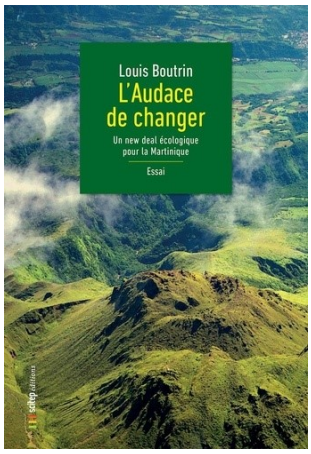

Ce n'est pas le premier ouvrage de l'auteur, leader de Martinique Ecologie. C'est pour beaucoup une espèce de compte rendu de mandat de son activité depuis 2015 comme conseiller exécutif.
Véritable Michel Morin de la CTM, Boutrin a été en charge de la pêche, de l'agriculture, du sport, du parc naturel, des transports etc… Au bout du compte, le bilan est pour le moins un peu court même si l'auteur en fait des tonnes sur les transports et l'eau.
Par ailleurs, on a un grand hommage à Césaire en lui prêtant plus de vertus qu'il en a eues et à Marie Jeanne complètement sacralisé et hors sol. Il faut à l'auteur un grand homme.
Reste que Boutrin pose les bases d'une Martinique de demain inscrite dans un projet écologique.
Néanmoins, la faiblesse de la démarche et du raisonnement est une impasse totale sur la question fondamentale du colonialisme et du pouvoir.
Qui décide ? Qui va décider et dans quels intérêts ?
Boutrin en est encore à raisonner sur des réformettes de la constitution française.
Sa voie écologique reste donc une impasse.

« UNE ECOLOGIE DECOLONIALE » » de *M. FERDINAND* (SEUIL)

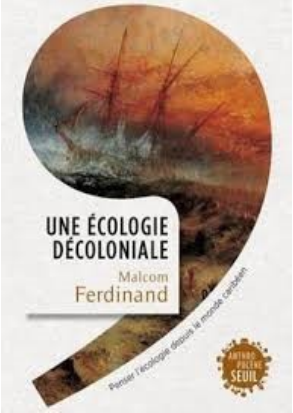

L'ouvrage est assez ancien car il a déjà 18 mois. Son auteur est bardé de titres universitaires. Il enseigne en Angleterre et en France, ingénieur, docteur en philosophie. Il est aussi le fils d'un militant patriote martiniquais. On ne sait pas où se situe Malcolm. Intellectuel français, militant décolonial, écologiste de la Caraïbe, on ne sait pas trop.
L'ouvrage est savant et pose la question de l'écologie dans sa dimension géographique dans la Caraïbe.
Il est malheureusement peu accessible au commun des mortels et peut difficilement servir de base pour une prise de conscience de masse.
Il faut donc lire et relire cet ouvrage car il est utile à la compréhension des enjeux d'aujourd'hui, quitte à en voir les limites pour le combat militant quotidien.

<u>« LES MAÏTRES DES ILES » Tome 2 de *S. PIATZSZEK et G. MEZZOMO* (GLENAT)</u>

Nous avions parlé du tome 1. Le second a les avantages et inconvénients du premier. C'est l'histoire des chasseurs racontée par les chasseurs (le gibier, à savoir les esclaves meubles, étant absent du scénario sinon en guise de décor). Une histoire de famille de blancs esclavagistes avec ses petitesses et mesquineries. Le nommé HUC (dont on sait le rôle criminel, comme maire du Prêcheur, dans les évènements de mai 1848) est toujours dans ses œuvres et sa petite fille, l'héroïne, qui épouse un congénère blanc (pour avoir un financement de sa nouvelle usine) mais couche avec le mulâtre Pory Papy dont elle tombe enceinte. On s'en fout un peu au regard des enjeux du contexte.
Cela finit par un duel entre le mari cocu et le mulâtre abolitioniste.
Rendez-vous donc au tome 3 qui devrait enfin parler de 1848.

COMMUNE DE PARIS (MARS - MAI 1871)

QUELQUES DATES

19 septembre 1870 : Paris est assiégée par les Prussiens qui bombardent la ville tous les jours.

19 janvier 1871 : Une tentative de rompre le blocus échoue et se solde par 5 000 morts

22 janvier 1871 : Nouveau soulèvement des parisiens mais l'insurrection est écrasée

28 janvier 1871 : La France capitule, le gouvernement signe un armistice avec les Allemands**.**

17 février 1871 : L'Assemblée se réunit à Bordeaux et nomme Adolphe Thiers à la tête du gouvernement.

26 février 1871 : Thiers signe la paix à Versailles.

1er mars 1871 : Vainqueurs, les Prussiens défilent à Paris. les Parisiens qui ont souffert du siège considèrent que c'est une humiliation.

3 mars 1871 : Élection par les délégués d'arrondissements du Comité central de la Garde nationale opposé au gouvernement provisoire de Thiers qui ordonne de la désarmer.

10 mars 1871 : L'Assemblée nationale s'installe à Versailles vu le climat insurrectionnel qui règne à Paris

18 mars 1871 : La Commune de Paris est instaurée. Thiers prend la décision de faire retirer les canons qui servaient à la défense de la capitale. Les soldats sont stoppés par le peuple et refusent de tirer sur la foule. Le Comité central prend le controle de Paris .les bataillons de la Commune sont appelés les « fédérés ».

23 mars 1871 : Insurrection à Marseille et d'autres villes pour tenter de mettre en place une Commune comme à Paris.

26 mars 1871 : Le Comité central organise l'élection des 90 representants de la population qui forment le Conseil de la Commune de Paris qui détient le pouvoir.

2 avril 1871 : La Commune vote la séparation entre l'Église et l'État. Et décide la laïcité et la gratuité dans les écoles. Premier combat, les versaillais attaquent Paris et pendant 2 mois les Parisiens vont affronter les 130 000 soldats versaillais qui encerclent la ville.

10 mai 1871 : Le traité de Francfort est signé. Il fixe les conditions que les Allemands vainqueurs imposent à la France

16 mai 1871 : La colonne Vendôme, symbolisant la gloire de Napoléon Ier, est déboulonnée.

21 mai 1871 : L'armée de Versailles prend par surprise les fédérés et envahit la capitale. Commence alors la "***semaine sanglante***". la capitale est bombardée Les barricades sont détruites, les monuments brûlés. les Parisiens sont massacrés, 25 000 fédérés sont tués.

27 mai 1871 : Les fédérés de la Commune sont massacrés au cimetière du Père-Lachaise par les troupes armées de Versailles

LOUISE MICHEL (1830 – 1905)
LA « *VIERGE ROUGE* » DE LA COMMUNE

Louise MICHEL, née le 29 mai 1830, en Haute-Marne, s'installe à Paris en 1856 pour y exercer son métier d'institutrice.

Elle s'intéresse à la politique et est influencée par les idées de Marx, elle milite pour la défense du prolétariat et participe à l'organisation des ouvrières et ouvriers dans la capitale.

Le 18 mars 1871, des soldats de Thiers viennent récupérer les canons de la butte Montmartre, Louise MICHEL alerte les femmes du quartier qui s'opposent au désarmement et font face. C'est la première action de l'insurrection qui deviendra « la Commune de Paris »

Durant la Commune de Paris elle se révèle une activiste inlassable, dévouée à la cause révolutionnaire, à la cause féministe.

Elle participe à la plupart des activités de la Commune avec des responsabilités diverses et prend part aux combats contre les troupes de Versailles. Elle sera appelée la *« Vierge rouge »*

Au terme de la « *Semaine Sanglante* », elle est arrêtée le 24 mai 1871 et condamnée. En 1873 elle est envoyée en déportation en Kanaky où elle va développer des relations avec les Kanaks. Elle se prononce pour l'indépendance du peuple Kanak.

Durant son séjour elle va dénoncer le colonialisme français, renforcer son engagement politique et adhérer au courant anarchiste. Elle va écrire divers poèmes et ouvrages.

Dans une de ses lettres elle écrit : « *Cette République qui porte un masque d'honnêteté sur son visage de prostituée, me fait horreur* ».

Dans une autre : « *Je regarde la France avec ma vieille expérience de sept ans de Calédonie comme une nation pourrie* »

Georges Clemenceau qui était un de ses amis et qui était très actifs pour l'amnistie des communards lui propose de la faire amnistier, elle refuse de se dissocier de ses compagnons communards emprisonnés et répond : *« Faut-il le rappeler encore ? Arrière les lâches qui implorent, jamais je ne sortirai d'ici qu'avec tous »*.

En 1880, l'amnistie générale pour tous les Communards qui remet en liberté lui permet de revenir en France.

Elle poursuit son activité en tant qu'anarchiste et devient une grande figure révolutionnaire. En 1883 elle est à l'origine du drapeau noir des anarchistes.

Elle est arrêtée à plusieurs reprises pour ses actions de militante et condamnée plusieurs fois à de la prison pour des participations à des manifestations.

Elle décède à Marseille le 9 janvier 1905.

A Paris, une station de Métro porte son nom. Plusieurs villes de l'ile de France qui ont été gagnées par les communistes au début du XX° siècle ont un lieu qui porte son nom. Son nom a été donné à de nombreuses écoles

Dans le poème « *Ballade en l'honneur de Louise Michel* », Verlaine écrit ces vers :

« Citoyenne, votre évangile !
On meurt pour ! C'est l'honneur !
Louise Michel est très bien »

FEMMES DANS LA COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris qui est une page glorieuse de la lutte des masses populaires contre le pouvoir de la bourgeoisie a été marquée par le rôle majeur qu'y ont joué les femmes du début à la fin.

Pendant les mois du siège de Paris par l'armée allemande ainsi que pendant l'insurrection de la Commune, les femmes assument des responsabilités dans la gestion de la vie dans la ville, et l'organisation de la solidarité, et leur apport est important en tant que combattantes, les armes à la main sur les barricades.

Elles ont stimulé la lutte pour les droits des femmes et impulsé la prise de décrets en leur faveur qui n'ont pas survécu à la Commune et certains de ces droits à ce jour ne sont toujours pas en vigueur en France.

Elles ont montré la liaison entre les luttes pour l'égalité des sexes et les luttes des travailleurs pour leur émancipation.

le 18 mars 1871, premier jour de la Commune, les femmes en grand nombre sont actives sur le terrain. Les Parisiennes se mobilisent pour empêcher la confiscation des canons par l'armée de THIERS, notamment à la butte Montmartre, c'est véritablement le début de l'insurrection.

Le 11 avril 1871, le premier appel aux femmes édité par « l'Union des femmes » placardé sur les murs de Paris dit :

« *Nos ennemis ce sont les privilégiés de l'ordre social actuel, tous ceux qui ont vécu de nos sueurs, qui toujours se sont engraissés de nos misères.* ».

« *Toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes, constituent une des bases du pouvoir des classes gouvernantes.* »

l'Union des femmes obtient la reconnaissance de l'union libre et la condamnation de la prostitution considérée comme « *une forme de l'exploitation commerciale de créatures humaines par d'autres créatures humaines.* »

Nous ne pouvons pas dans le cadre de notre journal rapporter la vie de toutes ces militantes, ces combattantes, qui ont été la fierté des citoyen.ne.s de la ville de Paris, des partisan.e.s de la cause prolétarienne, des résistant.e.s, face au pouvoir bourgeois capitaliste, patriarcal.

Nous présentons quelques unes de ces femmes sans hiérarchisation, sans classification :

Louise MICHEL est la figure emblématique de la participation des Communardes, mais elles sont nombreuses celles qui se sont engagées sur tous les fronts de manière exemplaire.

Elles étaient citoyennes, très présentes sur le plan social, soignantes, pompières, ambulancières, féministes, soldates… C'est durant la Commune qu'elles font de « l'Union des femmes ». une organisation féminine, large, populaire, rassemblant des milliers de femmes,

Béatrix EXCOFFON fut une grande propagandiste de la Commune son engagement se traduisait dans ses articles comme lorsqu'elle écrivait :

« Femmes de toutes les classes,
Allons à Versailles!
Allons dire à Versailles ce que c'est que la Révolution de Paris;
Allons dire à Versailles que Paris a fait la Commune, parce que nous voulons rester libres »

Nathalie LE MEL membre de l'Association Internationale des Travailleurs a commencé son activité militante dans le syndicat des relieurs à la création duquel elle a participé. Elle avait obtenu l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes. Durant la Commune son activité principale était d'organiser les femmes. Elle crée, le 11 avril 1871, avec d'autres, « l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ». Elle est arrêtée le 21 juin 1871 et condamnée à la déportation. Elle se trouva aussi sur les barricades ayant la direction d'un bataillon.

Émilie NORO arrêtée le 25 Mai et jetée en prison où elle a rencontré Louise MICHEL avec qui par la suite elle a eu des échanges de

lettres. Elle était l'épouse de Jean-Baptiste NORO artiste qui était membre du Conseil de l'Association Internationale des Travailleurs. Pendant la Commune, il commandait un bataillon de la Garde nationale.

Alix PAYEN féministe, elle partageait ces mots de Fourier *« le degré de l'émancipation féminine est la mesure naturelle du degré de l'émancipation générale »* repris par Marx et Engels. Elle était engagée comme infirmière et se trouvait au cœur des combats. Elle a relaté de nombreux faits de la Commune.

Victoire Léodile BÉRA (**André Léo**) féministe de la première heure, écrivaine qui dès son premier roman en 1859 dénonce l'inégalité homme/femme. Sa plume lui servira à défendre les droits des femmes. Elle adhère à l'Association Internationale des Travailleurs, fondée en 1864 à Londres. Elle écrit dans L'EGALITÉ, journal de l'Internationale. Elle est cofondatrice de la « Société de revendication des droits de la femme» la première association féministe française en 1869, avec d'autres femmes, futures combattantes de la Commune. Elle crée un journal « Le Droit des Femmes ». Elle écrit: *« Non la femme n'est pas une chose, un pur réceptacle. Elle pétrit son enfant de ses sentiments et de ses idées comme de sa chair ; esclave, elle ne peut créer que des esclaves. ».*

Cette révolutionnaire sera sur tous les fronts durant la Commune. Elle écrit dans plusieurs journaux, c'est elle qui parlera de « *la terreur tricolore exercée contre la Commune ».* Après la Commune elle vit quelque temps clandestinement et part en Suisse. Féministe, communarde, révolutionnaire, elle le restera toute sa vie

Elles sont nombreuses celles qui ont été de grandes combattantes, de la cause féministe, de la liberté, qui sont restées anonymes ou inconnues mais qui par leur action ont donné à la Commune son sens profond et son importance dans la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie, dans le combat pour une société sans discrimination fondée sur l'égalité des genres, non seulement pour le peuple français mais pour tous les peuples du monde.

Outre celles qui ont été présentées on peut citer : Sonia KOVALEVSKAIA, Anna KOVALEVSKAIA ep. JACLARD, Noémie RECLUS, Clara PERRIER, Marie VERDURE, Elie DUCOUDRAY, Marguerite TINAYRE (Victoire GUERRIER) etc… qui ont joué un role important dans les décisions et les actions de la Commune sur le plan social.

Elles sont nombreuses sur les barricades et il est mentionné que 10 000 femmes combattirent durant la « Semaine Sanglante », si nombre d'entre elles sont tombées dans l'oubli citons quelques unes comme: André LÉO, Marguerite DIBLANC, Paule MINK, Adèle CHIGNON, Nathalie LE MEL, Victorine ROUCHY, Léontine SUETENS, Eulalie PAPAVOINE, Marguerite LACHAISE, Hortense DAVID etc…

"Le jeudi 25 mai 1871 alors que les gardes nationaux abandonnaient la barricade de la rue du Château d'eau, un bataillon de femmes vint en courant les remplacer.

Ces femmes, armées de fusils, se battirent admirablement au cri de : "Vive la Commune !". Lorsqu'elles furent cernées et désarmées par les versaillais, les cinquante-deux survivantes furent fusillées."

VIVE LES FEMMES DE LA COMMUNE !
VIVE LA COMMUNE !

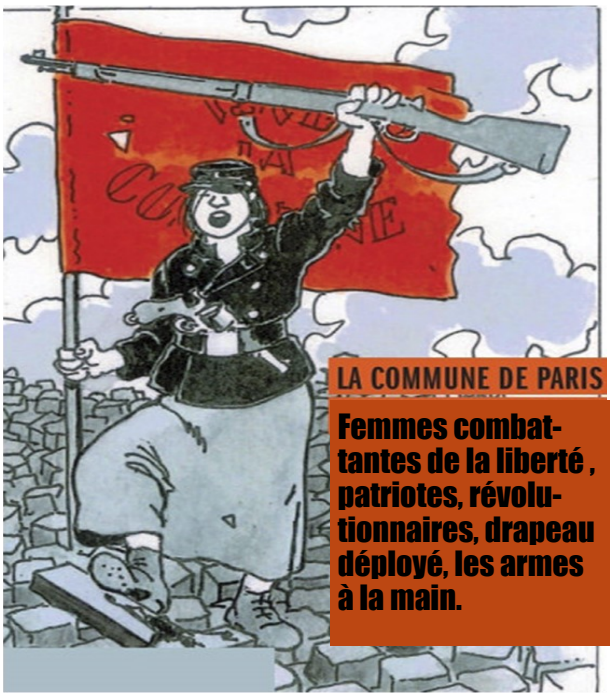

Femmes combattantes de la liberté , patriotes, révolutionnaires, drapeau déployé, les armes à la main.

La Commune en photos

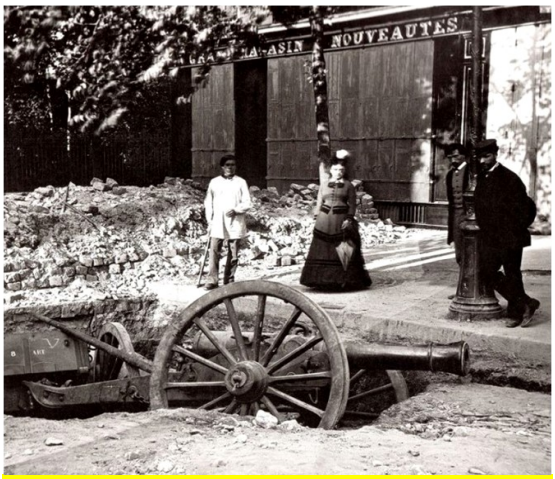

BARRICADE Bd SAINT MICHEL

LA COLONNE VENDOME DÉBOULONNÉE

BARRICADES
DANS LES RUES
DE PARIS

CANONS DE L'ARMÉE À AUBERVILLIERS SERVANT À BOMBARDER PARIS

La Commune en photos

PALAIS DE JUSTICE

LES TUILERIES

RUE ROYALE

MINISTÈRE DES FINANCES

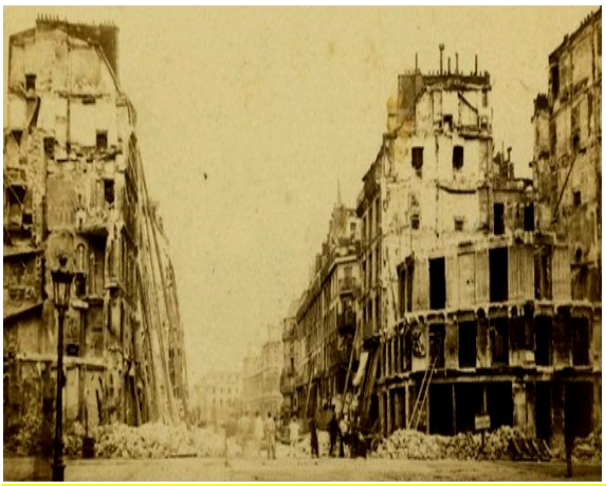

ANGLE RUES RIVOLI ET SAINT MARTIN

PORTE MAILLOT

Poème de Victor Hugo écrit en hommage à Louise MICHEL au lendemain de sa condamnation.

Viro Major

Ayant vu le massacre immense, le combat
Le peuple sur sa croix, Paris sur son grabat,
La pitié formidable était dans tes paroles.
Tu faisais ce que font les grandes âmes folles
Et, lasse de lutter, de rêver de souffrir,
Tu disais : " j'ai tué ! " car tu voulais mourir.
Tu mentais contre toi, terrible et surhumaine.
Judith la sombre juive, Aria la romaine
Eussent battu des mains pendant que tu parlais.
Tu disais aux greniers : " J'ai brûlé les palais !"
Tu glorifiais ceux qu'on écrase et qu'on foule.
Tu criais : " J'ai tué ! Qu'on me tue ! - Et la foule
Écoutait cette femme altière s'accuser.
Tu semblais envoyer au sépulcre un baiser ;
Ton œil fixe pesait sur les juges livides ;
Et tu songeais pareille aux graves Euménides.
La pâle mort était debout derrière toi.
Toute la vaste salle était pleine d'effroi.
Car le peuple saignant hait la guerre civile.
Dehors on entendait la rumeur de la ville.
Cette femme écoutait la vie aux bruits confus
D'en haut, dans l'attitude austère du refus.
Elle n'avait pas l'air de comprendre autre chose
Qu'un pilori dressé pour une apothéose ;
Et, trouvant l'affront noble et le supplice beau
Sinistre, elle hâtait le pas vers le tombeau
Les juges murmuraient : " Qu'elle meure ! C'est juste
Elle est infâme. A moins qu'elle ne soit Auguste
Disait leur conscience. Et les jugent, pensifs
Devant oui, devant non, comme entre deux ré-cifs
Hésitaient, regardant la sévère coupable.
Et ceux qui, comme moi, te savent incapable
De tout ce qui n'est pas héroïsme et vertu,
Qui savent que si l'on te disait : " D'ou viens-tu ?
Tu répondrais : " Je viens de la nuit où l'on souffre ;
Oui, je sors du devoir dont vous faites un gouffre !
Ceux qui savent tes vers mystérieux et doux,
Tes jours, tes nuits, tes soins, tes pleurs donnés à tous,
Ton oubli de toi-même à secourir les autres,
Ta parole semblable aux flammes des apôtres ;
Ceux qui savent le toit sans feu, sans air, sans pain
Le lit de sangle avec la table de sapin
Ta bonté, ta fierté de femme populaire.
L'âpre attendrissement qui dort sous ta colère
Ton long regard de haine à tous les inhumains
Et les pieds des enfants réchauffés dans tes mains ;
Ceux-là, femme, devant ta majesté farouche
Méditaient, et malgré l'amer pli de ta bouche
Malgré le maudisseur qui, s'acharnant sur toi
Te jetai tout les cris indignés de la loi
Malgré ta voix fatale et haute qui t'accuse
Voyaient resplendir l'ange à travers la méduse.
Tu fus haute, et semblas étrange en ces débats ;
Car, chétifs comme tous les vivants d'ici-bas,
Rien ne les trouble plus que deux âmes mêlées
Que le divin chaos des choses étoilées
Aperçu tout au fond d'un grand cœur inclément
Et qu'un rayonnement vu dans un flamboie-ment.

Citations de Louise MICHEL :

« Faisons la révolution d'abord, on verra ensuite. »
« La révolution sera la floraison de l'humanité comme l'amour est la floraison du cœur. »
« Montmartre, Belleville, ô légions vaillantes, Venez, c'est l'heure d'en finir. Debout ! La honte est lourde et pesantes les chaînes, Debout ! Il est beau de mourir. »
« Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'ait droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part, moi ! Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi ! »
« On ne peut pas tuer l'idée à coups de canon ni lui mettre les menottes. »
"***La proclamation de la Commune fut splendide ; ce n'était pas la fête du pouvoir, mais la pompe du sacrifice : on sentait les élus prêts pour la mort***"
« Le bon Dieu est trop Versaillais. »

LA COMMUNE DE PARIS : Les enseignements

La COMMUNE DE PARIS événement majeur, de la lutte du peuple de Paris, de l'Histoire de France qui a eut une portée au delà de la France pour tous les révolutionnaires a fait l'objet de nombreux récits sur les évènements, les acteurs et actrices de cette page glorieuse de la lutte des masses populaires contre les forces réactionnaires de la bourgeoisie.

Pour nous marxistes, communistes, il est important d'aller au delà des faits pour analyser ce que fut réellement cette insurrection, qui malgré son importance ne s'est pas terminée par une révolution mais qui a été une guerre civile manifestation de la lutte des classes entre le prolétariat, les travailleurs, les masses populaires, le petit peuple d'un coté et de l'autre, la noblesse, la bourgeoisie, l'aristocratie, les capitalistes.

La Commune, c'est cette organisation du peuple en armes, assurant sa propre sécurité, mettant en œuvre des droits sociaux et économiques nouveaux qui ont nécessité des combats et des luttes pour être adoptés et appliqués par le pouvoir de la bourgeoisie, certains ne sont toujours pas reconnus à ce jour.

Pour avoir une vision plus juste, plus claire et tirer les enseignements de ce que fut cette épopée de lutte populaire et révolutionnaire, nous pensons que les observations et analyses de Marx et Engels contemporains de la Commune sont d'un apport précieux. Ils ont porté beaucoup d'éléments intégrés dans l'idéologie communiste qui guide la lutte des peuples contre l'exploitation et l'oppression, contre le capitalisme le colonialisme et l'impérialisme, pour un pouvoir des travailleurs, des masses populaires, pour le socialisme.

Marx, Engels, Lénine, et autres communistes, ont tant apporté sur la commune qu'il est difficile de tout exposer.

Nous énoncerons quelques passages de leurs écrits qui nous permettent de comprendre et de mesurer combien l'histoire des luttes et des mouvements populaires n'est jamais déterminée d'avance. Elle évolue en dents de scie, avec des détours, des avancées et des reculs, c'est ce que connut la Commune si brève (72 jours) mais si riche pour les autres luttes, pour les résistances qui ont suivi, pour notre combat aujourd'hui contre le colonialisme français, pour notre libération nationale et sociale, pour l'indépendance et le socialisme.

La colonne VENDOME déboulonnée par le peuple

Le Numéro : PARIS, 5 centimes; DÉPARTEMENTS, 10 centimes

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

LE 26 MARS

ÉLECTIONS

Le journal de la Commune qui paraissait tous les jours

Marx, Engels, Lénine, *sur la Commune.*

MARX qui s'intéressait au mouvement ouvrier dans tous les pays a fait un séjour en France en 1869 et il suit au quotidien l'évolution de la Commune. Il écrit au mois d'Avril 1871 :

« Grâce au combat livré à Paris, la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste et son État capitaliste est entrée dans une nouvelle phase. Mais, quelle qu'en soit l'issue, nous avons obtenu un nouveau point de départ d'une importance historique universelle. »

Aux Communards qui lui demandent conseil en Mai il leur écrit:

«La Commune me semble perdre trop de temps à des bagatelles et aux querelles personnelles. On voit qu'il y a d'autres influences que celle des ouvriers. Tout cela ne serait rien si vous aviez du temps pour rattraper le temps perdu. »

MARX le 30 Mai 1871 au lendemain de la chute de la Commune écrit « La Guerre Civile en France » qui est une analyse de la Commune de Paris où il indique:

« le prolétariat ne peut pas simplement mettre la main sur une machine d'État « toute faite », mais doit briser la machine militaire et bureaucratique de l'État, bourgeois et instaurer la dictature du prolétariat. »

« La Commune est la forme « enfin trouvée » par la révolution prolétarienne, qui permet de réaliser l'émancipation économique du travail. »

« La Commune est la première tentative faite par la révolution prolétarienne pour briser *la machine d'État bourgeoise; elle est la forme politique «enfin trouvée » par quoi l'on peut et l'on doit* remplacer *ce qui a été brisé. »*

ENGELS écrit en 1873 :

« Une révolution est certainement la chose la plus autoritaire qui soit, c'est l'acte par lequel une fraction de la population impose sa volonté à l'autre au moyen de fusils, de baïonnettes et de canons, moyens autoritaires s'il en est ; et le parti victorieux, s'il ne veut pas avoir combattu en vain, doit continuer à dominer avec la terreur que ses armes inspirent aux réactionnaires. »

ENGELS écrit en octobre 1884 :

« La Commune, a été le tombeau du vieux socialisme spécifiquement français. Mais elle a été en même temps le berceau du communisme international, nouveau pour la France. »

ENGELS Pour le 20° anniversaire de la Commune Engels écrit:

« La superstition de l'État est passée de la philosophie dans la conscience commune de la bourgeoisie et même dans celle de beaucoup d'ouvriers… Et l'on croit déjà avoir fait un pas d'une hardiesse prodigieuse, quand on s'est affranchi de la foi en la monarchie héréditaire et qu'on jure par la république démocratique. Mais, en réalité, l'État n'est rien d'autre qu'un appareil pour opprimer une classe par une autre, et cela, tout autant dans la république démocratique que dans la monarchie; le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il est un mal dont hérite le prolétariat vainqueur dans la lutte pour la domination de classe et dont, tout comme la Commune, il ne pourra s'empêcher de rogner aussitôt au maximum les côtés les plus nuisibles, jusqu'à ce qu'une génération grandie dans des conditions sociales nouvelles et libres soit en état de se défaire de tout ce bric-à-brac de l'État.

Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air ? Regardez la Commune de Paris c'était la dictature du prolétariat. »

LENINE dans Que faire:

« La conscience de la classe ouvrière ne peut être une conscience politique véritable si les ouvriers ne sont pas habitués à réagir contre tous abus, toute manifestation d'arbitraire, d'oppression, de violence, quelles que soient les classes qui en sont victimes, et à réagir justement du point de vue marxiste, et non d'un autre »

LENINE dans L'État et la Révolution

«Un organisme « non parlementaire mais agissant », voilà qui s'adresse on ne peut plus directement aux parlementaires modernes et aux « toutous » parlementaires de la social-démocratie 1 Considérez n'importe quel pays

Marx, Engels, Lénine, *sur la Commune.*

parlementaire, depuis l'Amérique jusqu'à la Suisse, depuis ta France jusqu'à l'Angleterre, la Norvège, etc., la véritable besogne d' « État » se fait dans la coulisse; elle est exécutée par les départements, les chancelleries, les états-majors. Dans les parlements, on ne fait que bavarder, à seule fin de duper le « bon peuple ». Au parlementarisme vénal, pourri jusqu'à la moelle, de la société bourgeoise, la Commune substitue des organismes où la liberté d'opinion et de discussion ne dégénère pas en duperie, car les parlementaires doivent travailler eux-mêmes, appliquer eux-mêmes leurs lois, en vérifier eux-mêmes les effets, en répondre eux-mêmes directement devant leurs électeurs. Les organismes représentatifs demeurent, mais le parlementarisme comme système spécial, comme division du travail législatif et exécutif, comme situation privilégiée pour les députés, n'est plus. il ne saurait être question de supprimer d'emblée, partout et complètement, le fonctionnarisme. C'est une utopie. Mais briser d'emblée la vieille machine administrative pour commencer sans délai à en construire une nouvelle, permettant de supprimer graduellement tout fonctionnarisme, cela n'est pas une utopie, c'est l'expérience de la Commune, c'est la tâche urgente, immédiate, du prolétariat révolutionnaire. »

Il ajoute:

L'idée de Marx est que la classe ouvrière doit briser, démolir, la «machine d'État toute prête», et ne pas se borner à en prendre possession... «Briser la machine bureaucratique et militaire», en ces quelques mois se trouve brièvement exprimée la principale leçon du marxisme sur les tâches du prolétariat à l'égard de l'État au cours de la révolution. Et c'est cette leçon qui est non seulement tout à lait oubliée, mais encore franchement dénaturée par l' «interprétation» dominante, du marxisme, due à Kautsky !

A propos d'une remarque de **MARX** sur le parlementarisme après la Commune, **LENINE** écrit:

« Cette remarquable critique *du parlementarisme, formulée en 1871, est elle* aussi *aujourd'hui, du fait de la domination du social-chauvinisme et de l'opportunisme, au nombre des « paroles oubliées » du marxisme. ... Décider, périodiquement pour un certain nombre d'années, quel membre de la classe dirigeante foulera aux pieds, écrasera le peuple au Parlement, telle est l'essence véritable du parlementarisme bourgeois non seulement dans les monarchies constitutionnelles parlementaires, mais encore dans les républiques les plus démocratiques. »*

Le président de la République française Emmanuel MACRON laisse entendre qu'il ira au mur des fédérés à l'occasion de ce 150° anniversaire de la Commune. Ce n'est pas une nouveauté puisque à l'occasion du 100°anniversaire en 1971, un prédécesseur, président de la République Française comme lui, fondé de pouvoir de la banque Rostchild comme lui, Georges POMPIDOU s'était rendu au mur des Fédérés.

Serait-ce pour s'incliner sur les victimes du massacre perpétré par la bourgeoisie ou pour cracher sur les tombes des combattantes et combattants de la liberté?

LETTRE OUVERTE
AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET AU PREFET

Monsieur le Procureur,

Vous avez pris l'initiative de me convoquer le jeudi 18 février 2021 à la Gendarmerie de Miquel à Pointe-à-Pitre au motif que mon MESSAGE A LA JEUNESSE GUADELOUPEENNE diffusé le 21 octobre 2020 constituait selon vous, je cite : « Une incitation à la haine et à la violence à l'égard de personnes en raison de leur origine, faits réprimés par l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881. »

Cette convocation représente à mes yeux et à ceux d'une majorité de guadeloupéens une grossière provocation politique visant à me faire taire, et à intimider tous ceux qui, dans notre Pays occupé et dominé, voudraient s'exprimer au nom de la liberté d'opinion et d'expression reconnue à tout citoyen.

Beaucoup de guadeloupéens s'interrogent sur les motivations véritables de cette singulière convocation, près de 4 mois après la parution de ce Message à la Jeunesse, et s'avisent qu'il y a eu certainement concertation entre vous Procureur de la République française et le Préfet représentant l'État colonial français, compte tenu de la lettre et de l'esprit des motifs invoqués. Nous savons bien en effet que la séparation des pouvoirs est, en l'espèce et dans notre contexte, toute virtuelle. C'est la raison pour laquelle le Préfet est également destinataire de cette Lettre Ouverte.

Grâce à vous ce message qui n'avait touché sans doute que quelques milliers de personnes a pris, en moins de 24 heures, une ampleur sans précédent et dépassé largement les limites de la Guadeloupe.

J'estime que je n'ai pas à me justifier de mes propos que j'assume pleinement, étant convaincu qu'aucune personne de bonne foi et douée de raison ne pourrait trouver dans mon adresse aux jeunes un quelconque appel, une quelconque incitation à la haine ou à a violence à l'égard de quiconque. Comme par hasard, vous évoquez des personnes menacées en raison de leur origine. Mais de qui parlez-vous vraiment ? Qui sont ces personnes que vous n'osez définir ou désigner clairement? Seraient-elles innommables ?

La vérité c'est que vous, comme beaucoup d'occidentaux, croyez incarner des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité, autour desquelles vous avez bâti ''votre roman national''. Hypocrisie que tout cela, lorsque l'on sait que votre fameuse ''Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen'' du 26 aout 1789 ne nous concernait pas, comme l'a significativement reconnu DANTON, qui, lors du vote par la Convention de la première abolition de l'Esclavage, le 4 février 1794, déclara : ''En rédigeant notre Déclaration, nous avions oublié les Noirs qui sont restés sous les fers plus de 5 ans après notre Révolution''.

Faut-il par ailleurs rappeler que ce n'est pas par générosité que la Convention a ratifié cette dernière, mais sous la pression des insurgés Haïtiens qui avaient de fait imposé l'abolition de l'Esclavage à Saint-Domingue dès Aout 1793.

Mon propos rappelant cette vérité historique, qu'à l'instar d'autres puissances européennes, c'est par le vol, le viol, la déportation, la mise en esclavage et le meurtre planifié que la France s'est emparée de nombre de Pays du Sud pour bâtir son empire colonial et imposer sa loi, la loi du plus fort. Le texte même de votre hymne national incite à la violence et à la haine de l'autre en ces termes : ''Qu'un sang impur abreuve nos sillons''. Appeler implicitement à ce que des flots de sang ''impur'' soient déversés dans les champs de France ne choque donc point votre conscience ? L'Afrique Noire comme la Guadeloupe font évidemment partie des victimes d'une conquête occidentale bâtie sur la brutalité, le racisme et la cupidité.

Cette vérité historique vous blesse, comme elle aurait blessé une grande figure française, Jules FERRY, adulé par vous comme père de l'Ecole laïque, alors qu'il était avant tout un suprématiste blanc, affirmant en juillet 1885 sur les bancs de votre Assemblée que les Noirs constituaient une ''race inférieure que la France avait le devoir de dominer et civiliser''.

LETTRE OUVERTE
AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET AU PREFET

Elle aurait aussi blessé COLBERT, instigateur du Code Noir ou encore SCHOELCHER que vous présentez comme notre libérateur, alors que ce dernier affirmait en 1833 que « les Noirs ne sont pas prêts à liberté et qu'il faut maintenir le fouet sans lequel les maitres Blancs ne pourraient plus se faire obéir » (Extrait de : ''De la législation coloniale et de l'esclavage des Noirs'').

Monsieur le Procureur et monsieur le Préfet, les souffrances endurées par les nôtres, pour tous les crimes commis à leur encontre exigent Réparation, c'est une évidence. La France, sous la Seconde République a su dédommager les esclavagistes par la loi du 30 avril 1849, à l'issue d'un marchandage, Colonie par Colonie, sur le prix de rachat de chaque tête d'homme ou de femme réduit en esclavage.

Cette exigence de réparations et d'excuses vient d'être rappelée par Michèle BACHELET, ancienne Présidente du Chili et Haut Commissaire aux Droits de l'Homme à L'ONU, à tous les Pays occidentaux dont la France qui, cite-elle, ''ont asservi des peuples par la violence, le crime, le viol, le vol, la déportation et la mise en esclavage''.

Sans doute Michèle BACHELET devrait-elle pour cela être déférée et poursuivie par vos tribunaux. !!

Vous avez bien dit incitation à la haine ou à la violence ?

Et comment auriez-vous qualifié une agression violente, dictée par la haine et visant à éliminer physiquement un militant, un patriote guadeloupéen, consistant à mitrailler en pleine nuit sa maison ?

Le 16 novembre 1983, vers 3 heures du matin, une jeep avec à son bord 4 militaires (gendarmes ou soldats ?) s'arrête devant mon domicile à la Jaille. Deux hommes de type caucasien en descendent et mitraillent non pas la façade de ma maison, mais ma chambre dont la baie vitrée va voler en éclats. Les murs de la chambre, mon lit et les portes seront criblés de balles. Avec ma petite famille, j'évacue en urgence la maison pour me réfugier à Pointe-à-Pitre chez un parent. Je n'oublierai jamais et ne pardonnerai pas davantage.

Le lendemain, les inspecteurs de Police retrouvent 26 douilles de balles de gros calibre devant ma maison et un chargeur visiblement tombé lors de l'attaque. Ils m'affirment que ce type de chargeur appartient à l'Armée et qu'avec le numéro inscrit à l'intérieur on pourra remonter à la caserne d'où venaient l'arme et les assaillants. Chacun pourra se référer, en tant que de besoin, à l'édition du 18 novembre 1983 du quotidien France-Antilles.

Moins d'une semaine après les faits, le chargeur avait disparu au sein du Commissariat de Pointe-à-Pitre, et l'enquête clôturée avant même d'avoir commencé. Quoi d'étonnant !!

Une justice digne de ce nom exigerait que la procédure soit ré-ouverte afin, devinez … que justice soit faite, à la faveur des témoignages des voisins et aussi des inspecteurs qui ont établi à l'époque un rapport circonstancié sur ces faits criminels.

Je réaffirme, quoi qu'il en soit, que notre Peuple, et en particulier notre jeunesse, est en danger de disparition. Nous étions plus de 430.000 habitants en Guadeloupe il y a une dizaine d'années et nous ne sommes plus que 397.000 aujourd'hui, du fait de l'exode massif des jeunes à la recherche d'emploi. Dans le même temps, des milliers d'européens s'installent, trouvent des emplois bien rémunérés à travers des réseaux communautaires et achètent terres et maisons.

Aimé CESAIRE parlait déjà de Génocide par substitution… Nous le constatons concrètement par la multiplication des actes de type raciste que nous vivons depuis peu sur notre propre sol, l'arrogance de nouveaux colons qui en appellent à votre justice pour détruire un temple Indien qui ne nous pose aucun problème, l'agressivité de certains touristes qui violentent des travailleurs guadeloupéens, et la haine envers des clients Noirs comparés à des chiens, d'un restaurateur français installé aux Saintes.

Entreprise concertée ou pas, les patriotes que nous sommes ne peuvent oublier le Plan MESSMER de 1972, du nom du Premier Ministre d'alors qui visait froidement le remplacement de la population kanake par une population française qui deviendrait majoritaire à terme pour faire disait-il de la Nouvelle Calédonie, la Nouvelle Suisse française… Il conseillait alors-et par écrit-de faire entrer sur le territoire un maximum de femmes de type caucasien afin qu'elles participent par les naissances à inverser le rapport démographique. On qualifierait aujourd'hui cette politique de ''grand remplacement''…

Actuellement de telles choses ne se disent pas, mais elles se font dans le secret des Grandes Sociétés, des Agences Immobilières et des Etudes de

LETTRE OUVERTE
AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET AU PREFET

Notaire.

Dans ce que d'aucuns appellent un ''trombinoscope'' publié sur les réseaux sociaux en janvier 2021, les guadeloupéens ont pu constater que la trentaine de hauts fonctionnaires qui gouvernent la Guadeloupe sont tous des personnes de type caucasien, et cela sans exception..

Cela m'a rappelé les propos de feu Maitre Marcel MANVILLE, propos tenus lors d'un procès des patriotes guadeloupéens en janvier1985, disant à Me Mourad OUSSEDIK, tout lui en montrant d'un geste du bras la composition du tribunal : « rien n'a changé depuis les procès où nous défendions ensemble à la Cour de Sûreté de l'État des patriotes algériens : Nous avons toujours affaire à une justice blanche et sèche.. »

La France est un curieux Pays où le droit institue la règle d'airain de la séparation des pouvoirs, règle qu'elle transgresse allègrement dans les faits, à raison de ses stratégies politiques et des ses intérêts inavouables. Il y a eu la loi indemnisant sans état d'âme en 1849 les esclavagistes comme nous l'avons dit, mais aussi ce tour de passe-passe indécent qualifiant la Loi TAUBIRA de loi mémorielle, sans valeur normative, le rejet systématique des demandes en réparation de l'esclavage au motif que le crime était prescrit, et enfin le projet scandaleux de prescription relatif au chlordécone qui empoisonne nos terres et notre Peuple pour plusieurs siècles encore.

Je réitère mon appel en direction des jeunes de Guadeloupe en réaffirmant que ce Pays est le leur, qu'ils ne peuvent en être dépossédés par substitution patrimoniale , car il est le seul à pouvoir légitimement féconder leurs projets et héberger leur avenir. Alors jeunes de Guadeloupe, arc-boutez-vous à cette terre et ne la quittez pas : exigez de pouvoir vivre et travailler au Pays, hors tout assistanat, avec vos savoirs, vos énergies et vos ambitions. !

Jeunes guadeloupéens,

REVENEZ AU PAYS, où que vous soyez de par le monde,

REVENEZ AU PAYS pour prendre votre juste place, pour participer au développement et au rayonnement de celui-ci, forts des compétences et des expériences que vous aurez acquises à l'extérieur.

Le Peuple guadeloupéen est en droit d'exiger, comme en Corse ou à Tahiti qu'à compétence égale, les emplois existants ou à créer soient dévolus prioritairement à vous et que votre terre soit protégée des ''profitans'' de tous ordres par des Lois-Pays.

En conclusion, monsieur le Procureur et monsieur le Préfet, je persiste et je signe. La cabale que vous organisez contre moi au nom d'une légalité fallacieuse ne saurait prévaloir sur la légitimité de notre cause.

Le gout immodéré de certains pour la répression les empêche de percevoir la colère qui monte dans le Pays, dans un contexte lourd où notre Peuple se sent de plus en plus dépossédé et marginalisé par de nouveaux conquérants qui régentent tout et imposent leurs décisions.

Comment comprendre que quelques jours après la célébration du massacre de la St Valentin du 14 février 1952 (4 compatriotes tués par les gendarmes) et un mois après l'enterrement de Klod JEAN-PIERRE, mort suite à une arrestation musclée des gendarmes, vous vous livrez à de tels errements en oubliant que la relation entre nos deux peuples a toujours été marquée par le sang des travailleurs guadeloupéens que les gendarmes ont fait couler en Février 1910 à Saint-Francois (4 morts), en Février1925 à Petit-Canal (6 morts), en Février 1930 à Ste Rose (4 morts) en mai 1967 à Pointe-à-Pitre (87 morts selon le Ministre des Colonies Georges LEMOINE) et en novembre1985 aux Abymes (1 mort, meurtre de Charles-Henri SALIN)… Que de sang impur a abreuvé vos sillons ! Convoqué par vous en raison de ma liberté d'opinion et d'expression, je suis dès lors en droit d'exiger la tenue d'un procès, ou chacun dira sa vérité et toutes les vérités… Nous y sommes prêts, nos avocats d'ici, de la Caraïbe, d'Afrique, d'Europe et moi-même.

Que votre Président sache, que sur cette terre de Guadeloupe, il existe de nombreux hommes et de nombreuses femmes épris de dignité et de liberté qui entendent se faire respecter dans leur Pays…

Ni haine, ni xénophobie que nous laissons aux fantasmes de nos accusateurs et dont nous faisons justice, mais tout simplement exigence de justice pour le Peuple guadeloupéen.

SÉ KOD A YANM KA MARÉ YANM !

Luc REINETTE

LIBERTÉ IMMÉDIATE POUR GEORGES IBRAHIM ABDALLAH !

Georges Ibrahim Abdallah, libanais militant communiste, anti-impérialiste combattant de la cause palestinienne, croupit depuis 38 ans dans les geoles de la « République française », du pays dit des « droits de l'homme », il s'agit d'un acharnement politique injuste, illégitime, illégal.

Georges Abdallah a été condamné à perpétuité en 1987 pour complicité de meurtre, d'un attaché militaire américain et d'un diplomate israélien, membres des services secrets sionistes, par les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL) pendant l'envahissement par l'armée israélienne du Liban entre 1978 et 1982.

Lors de son procès il a dit : *« Si le peuple ne m'a pas confié l'honneur de participer à ces actions anti-impérialistes que vous m'attribuez, au moins j'ai l'honneur d'en être accusé par votre cour et de défendre leur légitimité face à la criminelle légitimité des bourreaux »*

Il a obtenu sa libération conditionnelle en 1999, mais a été maintenu en prison. Une dizaine de demandes de mise en liberté ont été toutes rejetées. En 2012, le tribunal de détermination des peines a décidé sa libération. La Cour d'appel aussi. Mais les gouvernements successifs des États-Unis et d'Israël ont toujours imposé à la France et ses gouvernements successifs de « gauche » et de « droite » de refuser sa mise en liberté et son expulsion vers le Liban.

Aujourd'hui il est le plus ancien prisonnier politique d'Europe et un des plus anciens du monde.

Il s'agit d'une décision politique qui révèle le rôle des instances judiciaires en France. Même l'ancien patron de la DST Yves Bonnet à la baguette lors de son arrestation a déjà maintes fois dit que Georges Abdallah est victime d'une injustice et qu'il devait être libéré depuis longtemps.

Ancré dans ses convictions et fidèle à son engagement, il continue de revendiquer ses actes, et réaffirme sa solidarité au peuple palestinien et aux autres peuples en lutte pour la liberté.

Dans une de ses dernières interventions il nous invite : « à ne pas abandonner la lutte pour démasquer partout le rôle des bourgeoisies, à agir au contraire pour structurer ce bloc social porteur de transformations profondes ».

Sur les actions de solidarité envers lui il déclare : *« Sachez que ces soutiens ont tous un impact positif en France mais aussi auprès des autorités libanaises ».*

Le 2 Avril il aura 70 ans nous vous invitons à exprimer votre solidarité en lui envoyant une carte postale avec un mot de soutien.

Son adresse :

Georges IBRAHIM ABDALLAH
2388/A221 CP de LANNEMEZAN
204 rue des SALIGUES
BP 70166
65307 LANNEMEZAN Cedex

PALESTINE

Avec les poèmes de palestinien(ne)s, nous poursuivons la publication de paroles qui sont des larmes, de mots qui saignent de la colonisation, de la répression israelienne qui emprisonne, torture, assassine.

Ces vers sont des armes de combat, quand ils se mêlent à la lutte, c'est pour atténuer la douleur, pour panser les blessures. Ces poèmes ne sont pas des pleurs, ce sont des chants du refus de la violence coloniale, des chansons d'espérance pour la victoire.

LA NATIONALITÉ

Comment puis-je croire, alors que vous avez rendu la foi plus proche du blasphème?
Avec la foi vous avez détruit des pays et des êtres
Au nom de la religion et de l'adoration
Au nom de Dieu vous avez volé, vous avez tué et démoli des maisons
Pour habiter des châteaux construits sur l'injustice et l'esclavage
Allez-vous pouvoir répondre à nos injonctions?
Nous en avons assez des présidents et des conseils de sécurité
Nous en avons assez des gens qui croient et ceux qui ne croient plus
Et nous continuerons d'en avoir assez et assez
Y aurait-il une place pour une constitution sous l'ombre de la tyrannie?
Je me suis tournée vers moi-même sans pouvoir me reconnaître
Moi aussi je suis envahie
En moi-même, a grandi une prison politique
En moi-même, il y a des pays arabes qui ne produisent que des malheurs
Un ennemi intérieur a grandi en moi-même
Mon identité arabe me combat comme une nouvelle guerre froide
Elle m'empêche de traverser les frontières
Elle erre dans les rues pour chercher en vain un Etat qui la protège
Pour chercher un pays étranger qui lui offrirait l'asile
Elle va d'ambassade en ambassade sans recevoir aucune attention
Mon identité arabe me combat comme une guerre froide
Comment puis-je croire?
Ma propre identité arabe est devenue aussi impudique qu'une femme égarée
Une prostituée implorant et suppliant
Nous avons abandonné les sciences
Et les sciences nous ont abandonnés
Oh peuples lisez
Mais qu'avez-vous lu?
Vous avez écarté toute science
Nous demandons les sciences aux étrangers
Et comme cela feront nos enfants
Comment puis-je croire alors que vous avez rendu la foi plus proche du blasphème?

Farah Chamma

PALESTINE

Elle, le soir

Elle est seule, le soir
et moi, comme elle, je suis seul...
Entre moi et ses chandelles
dans le restaurant hivernal,
deux tables vides. [Rien ne trouble notre silence]
Elle ne me voit pas quand je la vois
cueillir une rose à sa poitrine.
Je ne la vois pas quand elle me voit
siroter un baiser de mon vin...
Elle n'émiette pas son morceau de pain,
et moi, je ne renverse pas l'eau
sur la nappe en papier.
[Rien ne ternit notre sérénité]

Elle est seule et je suis seul
devant sa beauté. Je me dis :
Pourquoi cette fragilité ne nous unit-elle pas ?
Pourquoi ne puis-je goûter son vin ?
Elle ne me voit pas quand je la vois
décroiser les jambes...
Et je ne la vois pas quand elle me voit
ôter mon manteau...
Rien ne la dérange en ma compagnie,
rien ne me dérange, nous sommes à présent
unis dans l'oubli...
Notre dîner, chacun seul, fut appétissant,
la voix de la nuit était bleue.
Je n'étais pas seul, elle n'était pas seule.
Ensemble nous écoutions le cristal.
[Rien ne brise notre nuit]
Elle ne dit pas :
L'amour naît vivant
Et finit en idée.
Moi non plus, je ne dis pas :
L'amour a fini en idée.
Mais il en a tout l'air...

Mahmoud Darwich

DÉCLARATION

Apologie de crimes par le rhum JM : Libérez les militants, arrêtez les poursuites judiciaires scandaleuses à leurs encontre.

La justice coloniale française vient de démontrer une fois de plus qu'elle est aux ordres de la caste béké.
Cette caste qui peut en toute impunité empoisonner des populations.
Cette caste qui peut sans le moins du monde être inquiétée quand elle se livre à l'apologie d'un crime reconnu comme un crime contre l'humanité, à savoir l'esclavage.
Le jeudi 05 mars cette justice aux ordres, vient de frapper sans ménagement 4 militants qui accomplissaient leur devoir de citoyens en dénonçant cette apologie pratiquée par un établissement du groupe Bernard HAYOT.
Contrôles judiciaires pour 2.
Déportation à la prison de Ducos pour 2 autres.
Ainsi signifie-t-elle aux producteurs du rhum JM qu'ils peuvent tranquillement continuer à arborer sur ses bouteilles le drapeau raciste au 4 serpents ainsi qu'une représentation d'une scène de l'économie esclavagiste.
Cette pratique sciemment mercantiliste fait l'apologie d'un crime. Elle est parfaitement intolérable dans notre pays.
C'est bien les auteurs de cette pratique qui doivent en répondre devant les tribunaux.
Dans notre Pays dominé ces tribunaux loin de rendre la justice se répandent en injustices.
Chacun a pu noter la célérité des poursuites entamées à l'encontre des militants quand dans le même temps les plaintes déposées depuis une quinzaine d'années contre les empoisonneurs aux pesticides restent sans effets.

LE PKLS PORTE SON TOTAL SOUTIEN AUX 4 MILITANTS INJUSTEMENT POURSUIVIS.
EXIGENT QUE CESSENT TOUTES POURSUITES EN LEUR ENCONTRE ET QU'ILS SOIENT REMIS EN LIBERTÉ.
LE PKLS APPELLE PAR AILLEURS LES MARTINIQUAIS À BOYCOTTER LA VENTE DU PRODUIT INCRIMINÉ TANT QUE PERDURERA CES ÉTIQUETTES ABOMINABLES.

Martinique le 05 mars 2021
Pour le PKLS
J.P. ETILE

Matinik antan lontan

Machann sowbé

Machann pistach

Machann bannann

Machann let

Machann fey
Rimed razié

Matinik antan lontan

Yo ni balan pou alé vann sa yo ni

An madamn ka genyen an balié an lanmen an jenn jan

Yo ka bay alé chaché vann sa yo pé

An machann Adan an lari Fodfwans

Pour mémoire nous publions des anciennes pages « une » de PATRIYOT, voici une page de juin 2017

PATRIYOT

PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

Nouvelle série n° 58 *JUIN 2017*

53 CANDIDATS TOUS PAREILS, TOUS MYSTIFICATEURS !

Assemblée Nationale française

L'AMPLEUR INSOUTENABLE DE LA VIOLENCE RACISTE DU COLONIALISME FRANÇAIS

8 MAI 1902 : SAINT PIERRE MARTYRISÉ. 30.000 VIES AURAIENT PU ÊTRE SAUVÉES (II)

MATINIK PÉYI MAKAK, LAFET LÉ VWAZEN : SÉ PA TA NOU !

ISRAEL : PRODUIT DE LA VIOLENCE TERRORISTE SIONISTE.

A consulter sur le Site du PKLS : http://www.pkls.org

PATRIYOT
Directeur de publication : J-P ETILE

Dépôt légal mars 2021
P.K.L.S. MARTINIQUE